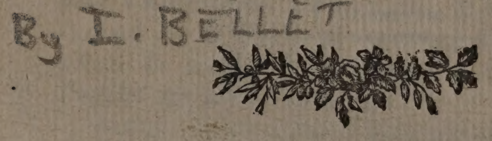
EXPOSITION
DES EFFETS
D'UN NOUVEAU REMÈDE,
DÉNOMMÉ
SIROP MERCURIEL,

Renduë publique, conformément à la Lettre ſuivante adreſſée à l'Auteur par M. le Duc DE PRASLIN.

ON Y A JOINT UNE INSTRUCTION DÉTAILLÉE *ſur la manière d'employer ce remède dans les Maladies Vénèriennes de toute eſpèce, dans les Ecroüelles &* *le* Rachitis, *autrement la Maladie des Enfants noüés.*



A PARIS,

Chez L. F. DELATOUR, rue S. Jacques, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. LXVIII.

AVEC PERMISSION.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Lettre de M. le Duc de Praslin, adressée à l'Auteur du Sirop Mercuriel.

Le 30 Août 1768.

Je vous ai envoyé, Monsieur, les Procès-verbaux, faits dans les Ports, qui conſtatent les vertus de votre Remède. Sur le compte que j'en ai rendu au Roi, Sa Majeſté a approuvé que vous les rendiſſiez publics, ainſi que les Certificats qui vous ont été donnés par pluſieurs, tant Médecins que Chirurgiens, qui ont éprouvé ce Remède en particulier, & que vous y joigniez l'Inſtruction néceſſaire pour l'adminiſtrer. De mon côté, je ſerai charmé que le Public devienne par-là à portée de profiter d'une découverte dont l'utilité me paroît prouvée.

Je ſuis, Monsieur, avec une parfaite eſtime, votre très-humble & obéiſſant ſerviteur,

Le Duc de Praslin.

Avertiſſement très-important.

LE remède dont il s'agit dans cet Ouvrage, n'eſt point un Sirop; quoiqu'on lui en ait donné le nom. C'eſt un Mercure extraordinairement diviſé, ſous une forme liquide & nullement cauſtique. Le Sirop n'en eſt que le véhicule. Mais ce véhicule eſt indiſpenſablement néceſſaire. Comme la quantité de Sirop que l'on mêle avec la Liqueur mère ou *fondamentale*, en augmente fort conſidèrablement le volume & le poids, & que l'embarras & les frais du tranſport augmenteroient à proportion; lorſque le remède ſera demandé pour les pays étrangers en quantité conſidèrable, on n'envoyera que la liqueur *fondamentale* dans des bouteilles d'égale meſure, & qui tiennent une pinte juſte, meſure de Paris. Celles-là porteront pour étiquète, *Liqueur fondamentale du Sirop mercuriel*, au lieu que les autres qui ne ſortiront pas du Royaume feront ſimplement intitulées : *Sirop mercuriel.* Ces dernières font faites pour être employées telles qu'elles font, & ſans addition. Il faut au contraire ſe bien garder de donner aux malades la Liqueur *fondamentale* toute pure. Mais on la convertira facilement en *Sirop mercuriel*, en mêlant chaque bouteille avec trois pintes de Sirop un peu clair fait avec la Caſſonade, quantité qui équivaût à ſept livres quatre onces. On a de bonnes raiſons de préférer la Caſſonade au Sucre. Lorſqu'on fera le Sirop, il ſera nèceſſaire de le clarifier avant d'en faire la mixtion.

Le mêlange ſe doit faire à froid, exactement & promptement. Dès qu'il ſera fait, on mettra la Liqueur dans des bouteilles de pinte que l'on tiendra bien bouchées.

Quand il ſera queſtion d'en verſer dans une cuiller, pour en donner aux malades, on aura ſoin d'agiter la bouteille, au fond de laquelle il ſe fait quelquefois un léger dépôt.

La diſtribution du remède ſe fera chez M. CADET, *de l'Académie Royale des Sciences, ancien Apothicaire-Major des Camps & Armées du Roi, rue Saint Honoré, près de celle de l'Arbre-ſec.*



EXPOSITION

DES EFFETS

D'UN NOUVEAU REMEDE,

DÉNOMMÉ

SIROP MERCURIEL.

PLUSIEURS Auteurs ont écrit ſur les Maladies Vénériennes. Les premiers qui en ont traité conſidèrant la Vérole dans ſes derniers périodes, & cette foule de ſymptômes affreux qu'elle traînoit après elle, ſe ſont exagèré l'idée qu'on devoit ſe former de ſa première cauſe. Ils l'ont regardée comme l'effet d'un levain qui bientôt cor-

rompoit toute la maſſe des liquides, & les convertiſſoit en ſa ſubſtance, en lui tranſmettant toutes ſes qualités. Ils ne voyoient le mal que dans les diffèrentes humeurs.

On chercha des remèdes contre cette Maladie: on reconnut que le mercure en étoit le ſpécifique: on en compoſa un onguent dont on couvroit preſque toutes les parties du corps. Les effets qu'il produiſit furent une nouvelle cauſe d'erreur. Les évacüations énormes, après leſquelles quelques malades avoient été guéris, ou avoient paru l'être, perſuadèrent que la guériſon ne pouvoit être opèrée que par une copieuſe & longue ſalivation; &, malgré les divers inconvéniens qui en réſultoient, on croyoit alors qu'on ne pouvoit la pouſſer trop loin. On la ſoutenoit longtemps; cependant le malade, réduit au maraſme, avoit ſouvent la douleur de n'être pas guéri radica-

ſement, & quelquefois le malheur de périr dans le déſſèchement par les effets du remède.

Un heureux haſard démontra l'inutilité de la ſalivation. M. Chirac fut le premier qui en fit l'obſervation. M. Chicoyneau & toute l'Ecole de Montpellier en profitèrent. Ils travaillèrent à éviter la ſalivation, & jugèrent qu'en faiſant paſſer dans le ſang peu-à-peu & à des repriſes éloignées, mais long-temps ſoutenües, de petites doſes de mercure, ils ne réuſſiſſoient pas moins à éviter la ſalivation, qu'à opèrer une guériſon radicale. Le danger où la ſalivation expoſoit les femmes enceintes fut encore une raiſon qui les détermina en faveur de la nouvelle pratique.

Cette méthode, contre laquelle un fameux Chirurgien lutta juſques à ſa mort, devint enſuite générale. Il n'eſt plus queſtion de la ſaliva-

tion dans le traitement de la Maladie Vénérienne, à moins que des diſpoſitions particulières du malade n'y donnent lieu, dans le temps même, où, pour l'éviter, on a l'attention de n'adminiſtrer que de très-petites doſes d'onguent mercuriel.

Mille expériences ſuivies ont peu-à-peu fixé le traitement; &, s'il reſte encore quelques perſonnes qui croient devoir faire ſaliver les malades, la majeure & la plus ſaine partie n'adminiſtrent le mercure qu'à titre de remède altèrant.

Or, un remède altèrant eſt celui qui, d'une manière inſenſible, rétablit le rapport qui doit exiſter entre les ſolides & les liquides, & par ce rétabliſſement donne lieu à une exacte dépuration du ſang & facilite les ſécrètions. Dans la Maladie Vénérienne, un remède altèrant ſera celui qui calmera l'irritation cauſée par le virus, en conſéquence de laquelle le diamètre

des ramifications artérielles, ſanguines & lymphatiques a été rétreci; qui par des ſecouſſes légères, lentes, mais ſuccèſſives, fera paſſer ſans trouble, dans la voie de la circulation, les portions de liquides qui auroient été retenües dans les diffèrentes parties, enſorte que, par les ſeuls efforts de la nature, les parties des liquides qui dans leur ſtagnation auroient dégénèré, puiſſent être briſées, dépurées & depoſées dans les organes ordinaires des ſécrètions. C'eſt ſous cette idée qu'on doit concevoir un remede altèrant; le mercure ceſſeroit de l'être ſi ſon action étoit ſuivie d'un trouble génèral dans la machine, & d'évacüations qui, par leur abondance & leur qualité, ſortiſſent du cours ordinaire de la nature; en un mot, ſi elle étoit ſuivie de la ſalivation, ou de telle autre évacüation que ce ſoit.

Le mercure n'a par lui-même

rien qui puiſſe produire une évacüation: il ne rencontre dans le ſang rien qui puiſſe le diſſoudre: il y roûle ſans être dénaturé; &, s'il produit la ſalivation, c'eſt lorſque par ſa quantité & par ſa maſſe il heurte violemment ſur les parois des vaiſſeaux: il y excite des contractions qui prèſſent les liquides & hâtent leur cours. Dans ces circonſtances, l'abord naturel de la lymphe vers les glandes ſalivaires devient beaucoup plus grand, elles en ſont ſurchargées, l'évacüation en eſt plus abondante. Le mouvement des liquides, étant une fois déterminé vers ces glandes, tout s'y porte comme en un lieu où ils trouvent moins de réſiſtance. Par une ſuite de cette évacüation la lymphe s'écoule, le malade maigrit. Sous prétexte d'évacüer le virus, on dépouille le ſang de la partie nourriciere, on l'appauvrit; le malade tombe dans un dépèriſ-

ſement qui ſouvent a des ſuites fâcheuſes. Le mercure paſſe avec la ſalive, cauſe des déchirements & des ulcères dans la bouche, & met le Medecin dans la néceſſité de veiller continüellement ſur tous les maux que le mercure a occaſionnés.

On s'applique, comme il a été dit, à éviter ces effets, en ménageant les doſes de mercure, mais on n'y réuſſit pas toujours. On diminüe la quantité du remède, mais il conſerve la peſanteur relative à ſa maſſe, par laquelle heurtant, comme il a été dit, les parois des vaiſſeaux, il occaſionne la ſalivation contre l'intention de celui qui l'adminiſtre.

Il étoit de l'intéret de l'humanité qu'on s'appliquât à trouver une méthode qui mît à couvert de cette incertitude. Dans ce deſſein, on s'eſt dit à ſoi-même : le mercure ne peut produire le déſordre

qu'on veut éviter, qu'en agiſſant ſous de trop groſſes maſſes, & avec trop d'impulſion. On a conclu qu'il ne falloit introduire dans le ſang qu'un mercure le plus diviſé qu'il fût poſſible. Dans le ſublimé corroſif le mercure eſt fort diviſé, mais toujours uni à l'eſprit de ſel, il ne perd point ſa nature corroſive : il eſt toujours cauſtique, toujours irritant, toujours capable d'occaſionner des déchiremens, ou de diſpoſer à des gangrènes internes ; on connoît des cas où il a cauſé des ulcères gangrèneux dans la bouche.

On a penſé en ſecond lieu que, pour guérir les Maladies Vénériennes, il n'étoit pas néceſſaire d'introduire dans le ſang beaucoup de mercure. Lorſqu'on adminiſtre les frictions, une grande partie du mercure contenu dans l'onguent s'arrête ſur la peau, & l'on avoit remarqué que, de celui qui pénètre

dans le ſang, les malades en rendent la plus grande partie par la ſalivation, par les urines & par les ſelles, toutes voies très-larges : ils la rendent en mercure coulant : ce qui reſte dans le ſang y roule ſans doute en très-petite quantité : cela doit ſe réduire à quelques particules qui ſe ſont aſſez diviſées pour paſſer (autant que cela eſt poſſible au mercure coulant) dans les dernières ramifications des vaiſſeaux. Mais ce qui ne doit laiſſer aucun doute, ſur l'exiguité de la doſe de mercure ſuffiſante à la guériſon, c'eſt la petite quantité contenüe dans les ſeize grains de ſublimé corroſif, doſe que M. Van-Swieten a le mérite d'avoir fixée pour chaque traitement, ce que n'ont pas fait les Sibèriens, quoiqu'ils ſe ſervent de ce remède depuis un temps immémorial.

D'après ces réflèxions je méditai une préparation mercurielle,

dans laquelle le mercure fut porté à la plus grande divifion poffible, fans avoir aucune cauſticité, ni aucun des inconvénients du ſublimé corroſif, ou de tel autre ſel mercuriel, ſoit concret, ſoit liquide.

Je communiquai mes idées à M. Bouvart, Docteur Régent de la Faculté de Médecine dans l'Univerſité de Paris. Son ſavoir & ſa probité ſont génèralement reconnus. Nous ſommes unis depuis un grand nombre d'années de l'amitié la plus intime : je ne pouvois choiſir un meilleur conſeil : M. Bouvart approuva mon idée. Je tentai la préparation que j'avois imaginée: j'en fis pluſieurs expèriences : je les communiquai toujours à mon ami ; &, pendant l'eſpace d'environ huit années, nous avons eu lieu de nous convaincre de plus en plus qu'une très-petite doſe de mercure très-diviſé, guérit, d'une manière très-ſure, la Vérole la plus invétèrée.

Les heureux effets de cette extrême ténuïté devinrent plus frappants dans la guérison des Maladies Scrophuleuses. Feu M. Astruc a mis au rang des Véroles incurables celles qui étoient jointes à une humeur Scrophuleuse, ou Rachitique. On sait que ce savant Médecin ne prescrivit jamais que les frictions mercurielles ; c'est donc sur elles que tombe sa décision touchant les Véroles incurables : c'est comme s'il eût dit : les frictions mercurielles ne guérissent jamais les Véroles jointes à l'humeur Scrophuleuse ou Rachitique. Or, le remède que j'emploie guérit les Scrophules & le Rachitis : il n'est différent du mercure administré par les frictions, que par son extrème ténuïté. C'est donc à son extrème ténuïté qu'est düe son efficacité dans le traitement de la Vérole, des Scrophules & du Rachitis : c'est en conséquence de cette ex-

trème ténuïté qu'il pénètre dans les parties les plus inaceſſibles au mercure coulant, qu'il ſe mêle à la lymphe la plus atténüée, & qu'il s'y mêle ſans porter aucun trouble dans les liquides, ni aucune irritation dans les parties ſolides : c'eſt par cette extrème ténuïté qu'il dilate ſans effort les diamètres des plus fines ramifications des vaiſſeaux : ceſt en conſéquence de cette ténuïté qu'il ne cauſe ni ſalivation, ni diarrhée, ni ſüeurs, qu'il rétablit le rapport qui doit exiſter entre les ſolides & les liquides, & met le ſang en état de faire ſes dépurations : c'eſt en un mot par cette extrème ténuïté qu'il agit conſtamment comme altèrant, ſans exiger preſque aucun régime & ſans impoſer aucune contrainte. Les faits qui ſont expoſés dans les pièces ſuivantes donneront aux juges compètents lieu de décider ſi l'on exagère l'effet de ce remède.

RAPPORTS des expèriences faites à Brest, en conséquence des ordres de Monseigneur le DUC DE PRASLIN, *avec le Sirop Mercuriel du Sieur* Bellet, *Médecin du Roi, sur les dénommés ci-après attaqués de Maladies Vénèriennes.*

1°. LE nommé PIERRE PEZÉ, âgé de 27 ans, Soldat du Corps Royal, Compagnie de Kavières, a été visité, le 24 Février dernier, par les premier Médecin & Médecins ordinaires, les Chirurgiens Major & ordinaires de la Marine, soussignés. Il avoit une gonorrhée accompagnée de deux tumeurs aux aines, une de chaque côté environ de la grosseur d'un œuf de pigeon, dont il nous a déclaré ne s'être apperçu que depuis une quinzaine de jours; & un phymosis causé par des chancres sous le prépuce; il se plaignoit aussi de douleurs au périnée, & a protesté n'avoir jamais eu d'autres maladies vénèriennes.

Il eſt entré à l'Hopital de la Marine le 27 Février, par exception, pour être plus à portée de veiller ſur ſa conduite & ſur ſon régime, & de ſuivre les effets du remède. Ce jour il fut ſaigné deux fois & purgé le lendemain avec un gros & demi de la poudre purgative composée d'une partie de jalap en poudre & de deux parties de ſucre.

Le 29, il commença l'uſage du Sirop à la doſe d'une cuillerée, le matin. Le jour ſuivant il en prit deux, enſuite trois; & le quatrième il en prit quatre, deux le matin & deux le ſoir, & la même doſe ſucceſſivement. Il ne s'eſt plaint de rien d'extraordinaire que d'une eſpèce d'ivreſſe momentanée, après avoir pris la première cuillerée de ce Sirop.

Le 6 Mars il fut purgé comme ci-deſſus, & le 7 il continüa l'uſage du Syrop à la doſe de quatre cuillerées juſqu'au 15 incluſivement. L'engorgement des glandes des aines diſparut entièrement à la fin de ce période.

Le 15 il fut purgé, & le 16 il continüa l'uſage du Sirop à pareille doſe

jusqu'au 22. Dans cet intervalle il se plaignit de chaleurs intérieures pendant la nuit ; la bouche n'étoit point échauffée.

Le 23 le malade fut purgé à l'ordinaire, & reprit, le 24, l'usage du Sirop jusqu'au 30. La gonorrhée couloit abondamment, sans douleur ni cuisson dans le canal de l'urètre, les chancres étoient en pleine suppuration & enflammés ; vers la fin de ce période, il se plaignit d'un abattement général & de légères douleurs à l'estomac.

Le 31 il fut purgé, & le premier Avril il reprit le Sirop jusqu'au 7. La gonorrhée cessa de couler & n'a point coulé depuis. Les chancres continüoient à suppurer & étoient moins enflammés.

Le 8 Avril il fut purgé, & le 9 il continüa l'usage du Sirop jusqu'au 12. Le 13 & le 14 il refusa d'en prendre, allèguant pour prétexte qu'il lui faisoit mal & lui causoit beaucoup de chaleur, quoique le pouls fût dans son état naturel. Mais la véritable raison qu'il avoüa à la fin, étoit que quelques-uns de ses camarades l'avoient

raillé en le traitant de fainéant & d'être le chien de l'Opérateur ſur qui on faiſoit des épreuves. Comme la bouche paroiſſoit vouloir s'échauffer, & que même, depuis deux jours, il crachoit un peu plus que de coutume, on ne le prêſſa pas; on ſuſpendit l'uſage du Sirop, & on lui fit entendre raiſon.

Le 15 il fut purgé, le 16 il reprit l'uſage du Sirop à la doſe de quatre cuillerées. Le 17 & le 18 il n'en prît que trois, parce que la bouche paroiſſoit diſpoſée à s'échauffer.

Le 17 le phymoſis & les chancres diſparurent entièrement. Depuis le 19 juſqu'au 23, il n'a pris que deux cuillerées de Sirop par jour, il fut purgé le 24 & viſité le 25 par les ſouſſignés qui l'ont trouvé ſain & bien portant, entièrement gay & guèri, ayant bon appétit & dormant bien, n'étant ni maigre ni changé, ayant de bonnes couleurs & ne ſe plaignant de rien; n'ayant éprouvé d'autre accident, pendant le traitement, que ceux mentionnés ci-deſſus.

On peut dater ſa guériſon du 17

Avril

Avril. Il eſt ſorti de l'Hopital le 26.

Il a été dans les remèdes cinquante-huit jours; pendant ce temps il a été ſaigné deux fois au commencement, & purgé huit fois: il a pris 170 cuillerées de Sirop faiſant trois bouteilles & demie. Pendant tout le temps de ſon traitement il a vécu à la ration ordinaire de l'Hopital, travaillant tout le long du jour de ſon mètier de Tonnelier, ſans éprouver plus de fatigue ni de laſſitude qu'en pleine ſanté.

A Breſt le 3 Mai 1768, ſignés *de Courcelles*, *Savary*, *Dupré*, *Maiſtral*, *Voiſin*, *Billard*, premier, ſecond Médecins, Chirurgiens & Aide-Chirurgien Major & Chirurgien ordinaire attaché au Corps Royal de l'Artillerie.

2°. Le nommé ANDRÉ BAZILE, âgé de 30 ans, Soldat du Corps Royal, de la Compagnie de Cheffontaine, d'un caractère mélancolique & hypocondriaque, a, depuis treize ans, paſſé deux fois par les remèdes. La première fois par les frictions, la ſecon-

de par les dragées de Keyſer. Nous lui avons trouvé, lors de notre première viſite du 24 Février dernier, deux poireaux ſous le prépuce, dont il ne s'étoit apperçu, ſuivant ſa première déclaration, que depuis environ cinq ſemaines; ſe plaignant d'inſomnies continüelles & de douleurs nocturnes, ſur-tout aux extrémités du bras; nous lui avons trouvé depuis ſous le menton une tumeur de la nature du gouètre qu'il nous a dit porter depuis ſon enfance, & avoir diminüé tant ſoit peu de volume à la fin de chaque traitement qu'il a ſubi.

Ce malade a été traité aux Caſernes ſous les yeux du Sieur Billard, Chirurgien ordinaire de la Marine & du Corps Royal, qui lui a adminiſtré les remèdes. Il a vécu, durant tout le traitement, à l'ordinaire de ſa Chambrée, faiſant ſon ſervice à l'ordinaire pendant le jour, n'étant exempt que du ſervice de la nuit.

Le 27 Février dernier il fut ſaigné une fois, & purgé le 28 avec la poudre purgative.

Le 29 il commença à prendre une

cuillerée du Sirop Mercuriel, le lendemain deux, le troiſième trois & enſuite quatre, & la même doſe les jours ſuivants juſqu'au 18 Mars qu'elle fut augmentée d'une cuillerée juſqu'au 3 Avril qu'elle fut réduite à quatre, juſqu'au 17 dudit mois que le malade ſe trouvant guéri, a refuſé opiniâtrement d'en continüer l'uſage.

Son traitement a duré cinquante-deux jours, pendant leſquels il a été purgé huit fois, tous les huitièmes jours, & a pris en tout 172 cuillerées de Sirop.

Pendant les trois premiers jours de l'uſage de ce remède, il s'eſt plaint de quelques friſſons qui ont été ſuivis d'un peu de chaleur pendant la nuit & de douleurs de tête, de tranchées qui ont été ſuivies de quatre ou cinq ſelles par jour.

Le 10 Mars, le malade s'eſt trouvé beaucoup mieux, ayant bon appétit, le ſommeil plus tranquille, les douleurs nocturnes preſque totalement diſſipées, les poireaux reſtant toujours dans le même état.

Du 21 Mars au 27, il s'eſt plaint

de quelques douleurs à l'estomac & de borborigmes, occasionnés par la paresse du ventre, qui ont disparu après la purgation.

Le 27, l'un des poireaux s'est trouvé guéri & l'autre très-avancé.

Le 4 Avril le second poireau a entièrement disparu, ce qui n'a pas empêché de continüer l'usage du Sirop jusqu'au 17, qu'il a été purgé pour la dernière fois.

On ne s'est servi, pour la guérison de ces poireaux, d'aucuns remèdes extérieurs.

Le 25 il a été visité par les Soussignés, & a été trouvé parfaitement guéri de ses poireaux, n'ayant plus ni douleurs, ni insommies, mangeant & dormant bien, n'ayant ni maigri, ni changé de couleur, n'ayant éprouvé ni crachement, ni süeurs, ni autres accidents que ceux mentionnés ci-dessus.

Le gouètre qu'il porte sur la mâchoire inférieure a été trouvé moins dur que lors de la visite du 24 Février, mais sans avoir diminüé sensiblement de volume. Quelque chose

que nous ayons fait pour l'engager à continüer l'uſage du Sirop à moindre doſe, pour voir s'il ne détruiroit pas, à la longue, cette tumeur, le malade content d'être guéri de ſes poireaux, a refuſé opiniâtrement d'en continüer l'uſage, allèguant que, portant cette tumeur dès ſon enfance ſans autre incommodité, & étant indépendante du virus, il ne ſe ſoucioit pas d'en être guéri.

A Breſt le 3 Mai 1768. Signés *de Courcelles*, premier Médecin, *Savary*, ſecond Médecin, *Dupré*, Chirurgien Major, *Maiſtral*, *Voiſin*, Aides-Majors, & *Billard*, Chirurgien ordinaire de la Marine, attaché au Corps de l'Artillerie.

3°. La nommée LOUISE MADEC, âgée de 19 ans, pénitente renfermée dans la Maiſon du refuge de la Magdelène a été viſitée, le 23 Février dernier par les Souſſignés, & a déclaré avoir vécu dans la proſtitution environ 18 mois, & ne s'être apperçüe d'être attaquée du mal Vénérien que depuis environ deux mois. Nous

avons trouvé les grandes lèvres de la vulve toutes couvertes de poireaux vénériens, plusieurs pustules éparses sur les cuisses & les aines, tout le contour de l'anus bordé de poireaux, de crètes & de ragades, en outre un écoulement virulent & les glandes sous-maxillaires engorgées, se plaignant de douleurs nocturnes à la tête.

Elle a commencé le traitement le 27 Février par une saignée du bras, suivie le lendemain d'une purgation avec la poudre purgative ordinaire à la dose d'un gros & demi.

Le premier Mars elle prît une cuillerée de Sirop, le lendemain deux, trois le troisième, & le quatrième quatre, & ainsi successivement jusqu'au 6 que ses règles parûrent & firent suspendre l'usage du Sirop qui lui a été administré par le Sieur Percade, Chirurgien ordinaire de la Marine de la Maison du Refuge. Durant cet espace de temps, elle s'est plaint de douleurs aux parties naturelles; les urines étoient abondantes. Le 9 elle fut repurgée. Le 10 elle reprit l'usage du Sirop à la dose de quatre cuillerées

jusqu'au 16 qu'elle fut purgée.

Le 10 elle eut une foiblesse d'un quart-d'heure que l'on regarda comme un accès de vapeurs ; elle se plaignoit en outre de légères douleurs aux parties naturelles & à l'estomac.

Le 19 elle continüa le Sirop à la dose de quatre cuillerées jusqu'au 22 inclusivement. Le 18 on s'apperçut que plusieurs pustules avoient disparu, & qu'une partie des poireaux & crètes suppuroient & étoient crevassés. Le 21 presque toutes les pustules avoient disparu ; les urines étoient toujours abondantes.

Le 23 ayant été purgée, elle ne fut que deux fois à la garde-robe, & elle vômit long-temps après.

Du 24 au 29 inclusivement, elle prît chaque jour cinq cuillerées de Sirop. Le 25 elle rendit beaucoup de sang par le fondement & elle eut une foiblesse le 29 : on ne voyoit plus que les vestiges des pustules, & les crètes de l'anus étoient effacées en grande partie. Elle se plaignit de mal à la gorge, supportable ; la bouche étoit un peu échauffée, & on y ap-

perçut un petit chancre au fond : les glandes maxillaires étoient dégonflées & dans leur état naturel.

Le 30 Mars elle fut purgée à l'ordinaire, & le 31 elle prît encore cinq cuillerées de Sirop. Le premier Avril elle n'en prît que trois, parce que ses règles parûrent le soir & durèrent jusqu'au 7.

Le 8 Avril l'écoulement vénérien avoit cessé & n'a pas reparu depuis ; les pustules, poireaux & crètes des environs de l'anus, avoient tout-à-fait disparu, & ceux de la vulve étoient fort éteints.

Le 9 elle fut purgée à l'ordinaire & recommença le 10 l'usage du *Sirop* à la dose de quatre cuillerées jusqu'au 19 qu'elle fut purgée.

Le 16 le petit chancre de la bouche étoit guéri de même que les poireaux, crètes, ragades des environs de la vulve, il ne paroissoit plus de vestiges de pustules.

Le 20 elle reprit le Sirop à la dose de quatre cuillerées jusqu'au 25 qu'elle fut purgée à l'ordinaire.

Le 26 ladite Madec fut visitée par les

les Souſſignés qui l'ont trouvée parfaitement guérie.

Elle a continué encore l'uſage du Sirop à la même doſe juſqu'au 28, & le 29 elle a été purgée pour terminer ſon traitement.

On ne s'eſt ſervi d'aucuns remèdes externes pour ſa guériſon

Le traitement a duré ſoixante-trois jours. Elle a été ſaignée une fois, purgée neuf fois, & elle a pris cent ſoixante-ſeize cuillerées de Sirop. Elle a vêcu durant tout le temps à la ration des pénitentes, travaillant pendant le jour aux mêmes ouvrages, ayant bon appétit, dormant bien, ſans être maigrie & ſans autre accident que ceux mentionnés ci-deſſus.

A Breſt le 3 Mai 1768. Signés de *Courcelles*, premier Médecin; *Savary*, ſecond Médecin; *Dupré*, Chirurgien Major; *Maiſtral*, *Voiſin*, Aides-Majors, & *Pérécave*.



RAPPORTS des expériences faites à Breſt en conſéquence des ordres de Monſeigneur le DUC DE PRASLIN, *avec le Sirop Anti-vénèrien du Sieur* Bellet, *Médecin du Roi, ſur les dénommés ci-après, attaqués de Maladies Vénèriennes.*

1°. LE nommé NICOLAS HEROU, âgé de 36 ans, appointé Bombardier de la Compagnie de Luſignan, a été viſité le 24 Février dernier par les premier Médecin & Médecin ordinaire, les Chirurgien Major, Aide-Major & ordinaire de la Marine & de la Brigade ſouſſignés. Il avoit tout le contour de l'anus bordé de crètes, de ragades, & de condylômes douloureux, ramaſſés & entaſſés en forme de choux-fleur, dont il a déclaré ne s'être apperçu que depuis deux mois. Une puſtule occupant les deux côtés de la cloiſon du nez, une autre puſtule chancreuſe à la commiſſure droite des lèvres & quelques ulcères à la gorge; ſe

plaignant en outre de douleurs de tête continüelles & d'insomnie. Ledit Hérou a déclaré avoir été traité avec les dragées du sieur Keyser au commencement de l'année 1767, & ne s'être point exposé depuis ce traitement à reprendre de nouveau mal.

Le 27 Février il fut saigné, & purgé le 28. Le 29 il commença l'usage du Sirop par une cuillerée. Ce jour il ressentit du froid aux épaules & des frissons qui furent suivis de douleurs de tête & de chaleur brûlante sur tout le corps. Ces accidents se dissipèrent vers le soir & ne l'empêchèrent pas de passer une bonne nuit.

Le lendemain il prit deux cuillerées de Sirop, le jour suivant trois & ensuite quatre, & la même dose successivement jusqu'au 16 mars, sans ressentir ni froid, ni frissons, ni chaleur extraordinaire.

Le 10 Mars qui étoit le treizième de son traitement, le malade se sentit meilleur appétit, & eut le sommeil plus tranquille qu'auparavant. La pustule de la commissure des lèvres parut beaucoup mieux.

Le 15 La dite puſtule s'eſt trouvée guèrie & celle de la cloiſon du nez fort avancée ainſi que les ulcères de la bouche. A dater de ce même jour les condylômes, qui n'avoient point ceſſé d'être douloureux, ceſſérent de lui cauſer de la douleur, mais ſans rien perdre de leur volume, ni de leur couleur qui étoit auſſi animée que le premier jour, ce qui détermina le 16 & les jours ſuivants à lui donner cinq cuillerées de Sirop ; & le 26, voyant que les condylômes ne diminuoient pas, la doſe de Sirop fut portée à ſix cuillerées.

Le 11, 12, 13 & 14 Avril, le malade s'eſt plaint de douleurs & d'inquiètudes à l'anus, qui ont ceſſé le 15 ; &, à compter de ce jour, le choux-fleur a été de mieux en mieux.

Le 2. Mai, les condylômes ayant conſidèrablement diminüé & paroiſſant toucher à leur guèriſon, le malade fut remis à quatre cuillerées de Sirop.

Le 18 dudit mois, les condylômes & autres accidents ont paru entièrement diſſipés. Il ne reſtoit à la place

des choux-fleur qu'un peu de rougeur & quelques rides. Le Sirop a été continüé à la dose de quatre cuillerées jusqu'au 30; &, quoique le malade parût entièrement guéri, cependant, pour assurer de plus en plus la guérison, on a continüé l'usage du Sirop à la dose de deux cuillerées par jour jusqu'au 5 Juin qu'il fut purgé pour terminer son traitement qui a duré cent jours; pendant lequel tems il a été saigné une fois & purgé tous les huit jours avec la poudre purgative composée d'une partie de jalap en poudre & de deux parties de sucre. Il a pris en tout 388 cuillerées de Sirop qui font huit bouteilles & deux tiers.

Pendant tout le traitement, le malade a vêcu à l'ordinaire de la chambrée & n'a point cessé de faire son service à l'ordinaire, montant ses gardes & travaillant dans le port, sans éprouver ni fatigue, ni lassitude, ni aucuns accidents que ceux mentionnés ci-dessus. Il a eu quelquefois le ventre libre, mais sans dévoiement. Il n'a éprouvé ni salivation, ni aucune autre évacüation.

Il a été de nouveau viſité le 21 Juin, & s'eſt trouvé parfaitement guèri, ſe portant bien & ayant bonne couleur, ſans avoir maigri.

2°. AUBAIN KVENAL de la Compagnie de Roſnevet, a été viſité le 22 Mars dernier par les Souſſignés. Il portoit depuis deux mois deux poulains; l'un du côté de l'aine gauche, gros comme un œuf, enflammé, avec collection de pus. L'autre du côté droit de la groſſeur d'une noix, indolent & preſque ſquirrheux, ſe plaignant en outre de douleurs nocturnes aux jambes.

Après avoir été préparé par la ſaignée & la purgation avec la poudre purgative ci-deſſus, il commença à prendre une cuillerée de Sirop le 25 Mars, deux le 26, trois le 27. Il ſe plaignit ce jour-là de quelques légères douleurs de colique qui durèrent peu. Le 28, il prit quatre cuillerées de Sirop & autant les jours ſuivants.

Le 2 Avril, le poulain de l'aine gauche s'ouvrit de lui-même & ſuppura beaucoup: celui de l'aine droite

commença à s'enflammer, & devint douloureux.

Le 11, les poulains étoient considèrablement diminüés & fondus en grande partie.

Le 12 & le 13, le malade se plaignit de douleurs de tête qui diminüèrent les jours suivants.

Le premier Mai, les poulains étoient presqu'entièrement dissipés. Celui du côté gauche étoit cicatrisé, & celui du côté droit presqu'aux trois quarts fondu. Il ne restoit plus qu'un petit dépôt environ de la grosseur d'une aveline.

Le 5 Mai, il survint, sur toute l'habitude du corps, une éruption de boutons semblables à ceux d'une petite vérole de cinq à six jours.

Du 7 au 8, ces boutons disparurent, & dans la même nuit le malade eut une süeur fétide fort abondante, & il sentit des douleurs dans toutes les parties de son corps.

A compter de ce jour, 8 Mai, on discontinüa l'usage du Sirop. Le malade devoit être purgé : mais une toux fréquente accompagnée de douleurs

à la poitrine s'y oppoſa.

Ce même jour, le petit dépôt de l'aine droite s'ouvrit & ſe vuida entièrement. Il ne reſtoit ni douleurs, ni engorgement aux glandes des aines : il ne reſtoit à la place des bubons qu'une rougeur pâle de la grandeur d'un petit écu ; de ſorte qu'on pourroit dater de cette époque la guèriſon de ſes poulains & la deſtruction du virus vénèrien.

Le 9, le mal de poitrine & la toux devinrent plus opiniâtres accompagnés de mal-être, de laſſitudes & de briſement de corps.

Le 10, vers le ſoir, la fièvre ſe mit de la partie, &, ayant augmenté pendant la nuit, on fut obligé de le ſaigner le 11. Le 12, les accidents augmentant, le malade fut envoyé à l'Hopital de la Marine. Juſqu'à ce jour il avoit vêcu à l'ordinaire de la chambrée, & il n'avoit diſcontinüé ſon ſervice que le 5, lorſqu'on s'apperçut de l'éruption des boutons.

Le 13, 14, 15, la fièvre, la toux, l'oppreſſion, l'accablement augmentèrent. Le 16 la poitrine ſe débarraſ-

ſa, la reſpiration devint plus libre, mais la tête s'embarraſſa; le malade tomba dans l'affaiſſement; le pouls devint petit & concentré, & la maladie prit un caractère marqué de putridité. Juſqu'à la fin, la tête reſta conſtamment dans un état d'aſſoupiſſement léthargique; le pouls étant tantôt concentré, tantôt convulſif. Il ſurvint, vers les derniers jours, une parotide qu'il ne fut pas poſſible de réſoudre, ni d'amener à ſuppuration. On ne fut pas plus heureux dans l'application des diffèrents moyens que l'on preſcrit dans ces ſortes de maladies: tous furent infructüeux. Le malade mourut le 26 Mai dans un état de léthargie.

A l'ouverture de ſon corps, l'eſtomach, les inteſtins, & génèralement tous les viſcères renfermés dans la capacité du bas-ventre, ainſi que les poumons & le cœur, furent trouvés parfaitement ſains & ſans aucun veſtige d'altèration: mais le cerveau ſe trouva très-engorgé, les méninges fort enflammées, & particulièrement la pie-mère qui, en divers endroits,

étoit considèrablement épaissie.

Le malade a pris le Sirop Anti-vénèrien pendant quarante-six jours conformément aux instructions du Sieur Bellet, ayant été saigné une fois avant de le commencer, & purgé en tout six fois avec la poudre purgative. Il a pris, pendant la durée du traitement, 154 cuillerées de Sirop qui font trois bouteilles & demi.

Il est visible, en rapprochant les faits, qu'on ne peut attribüer à l'usage du Sirop, ni la mort dudit Kvénal, ni la maladie qui l'a fait périr. Il ne sera pas difficile d'en découvrir la cause, si l'on considère que, depuis l'hiver jusqu'à présent, il regne à Brest, parmi le peuple & dans les campagnes circonvoisines, une épidémie catarrheuse & scorbutique qui a dégénèré en fièvres putrides malignes, dont il est mort beaucoup de monde, & même des familles entières : que plusieurs Canonniers de la Brigade en ont été attaqués, & qu'il en est mort deux: que plusieurs soldats de la garnison n'en ont pas été exempts, & qu'il en est mort plusieurs.

Il eſt encore nécèſſaire d'obſerver que ledit Kvénal âgé ſeulement de 36 ans, paroiſſoit en avoir 50, tant il étoit uſé ; que pendant l'hiver il avoit eu un dévoiement qui a duré environ deux mois, & qu'au rapport de ſes camarades, il étoit fort ſujet à boire, & que, même pendant ſon traitement, malgré toutes les précautions, il a bu pluſieurs fois avec excès.

Nous ſouſſignés certifions que le nommé Aubin Kvénal, Soldat d'Artillerie, mort d'une fièvre maligne, dont il n'a été attaqué qu'après avoir été guèri de la Vérole par le Sirop Anti-vénèrien, ne nous a montré, à l'ouverture de ſon cadâvre, que nous avons faite en préſence de pluſieurs Seconds, Aides & Elèves entretenus au ſervice, aucune marque qui puiſſe faire ſoupçonner que la maladie dont il eſt mort puiſſe être attribüée en aucune ſorte à l'uſage du Sirop Anti-vénèrien.

Tous les viſcères du bas-ventre ſe ſont trouvés dans le meilleur état ; l'eſtomac étoit parfaitement ſain : l'ouverture de la poitrine nous a préſen-

té tous les viſcères qu'elle renferme tels qu'ils ſont naturellement, les poumons bien ſains, ſans adhérence, & ne pouvant être ſoupçonnés d'avoir ſubi aucune inflammation.

La tête que nous avons ouverte, nous a montré les membranes du cerveau, & le cerveau lui-même engorgés : la pie-mère enflammée, épaiſſie, adhérente, & faiſant corps en pluſieurs endroits avec la ſubſtance corticale du cerveau : il y avoit du côté droit un engorgement antique très-conſidèrable à la parotide : toutes les autres glandes ſalivaires & la bouche elle-même, étoient en bon état ; ce qui ne peut laiſſer aucun doute ſur la nature du dépôt ſurvenu à la parotide, auquel le mercure ne peut avoir eu aucune part. Fait à Breſt ce 27 Mai 1768. *Herlin*, Démonſtrateur ; *le Breton*, Chirurgien ordinaire en ſervice à l'Hopital ; *Duret*, *Fabre*, Prévôt de Chirurgie.

3°. JEAN-FRANÇOIS DESLANDES, âgé de 28 ans, Caporal de la Compagnie de Kherguelin, s'eſt apperçu,

le 5 de Janvier dernier, de quelques condylômes au périné, sept mois après le dernier commerce avec les femmes. Le 11 dudit mois il entra à l'Hopital où il fut saigné, purgé & mis à l'usage des dragées de Keyser; mais, dès la première, il sentit des crampes, des maux d'estomac & des roideurs dans les membres, ce qui fit discontinüer les dragées, pour le traiter par les frictions qu'il reçut au nombre de vingt & une, sans avoir été préparé par les bains. Mais, la fièvre l'ayant repris par trois fois pendant ce traitement, qui dura cinquante jours avec des oppressions de poitrine, on discontinüa encore ce traitement pendant lequel il saliva, & même vingt-cinq jours après. Les condidylômes ont paru & disparu par trois fois.

Ledit Deslandes s'est présenté le 22 Avril dernier, & a été visité: il nous a fait voir un paquet de poireaux & de condylômes en forme de chou-fleur à la marge de l'anus, de la grosseur & du volume d'un œuf de poule, dont il a déclaré ne s'être ap-

perçu que depuis un mois, ſans avoir vu aucune femme depuis ſon traitement; il avoit auſſi, au bas de la joüe gauche, une plaque dartreuſe & ſuperficielle qui s'étendoit en rond de la grandeur d'un petit écu, dont il a déclaré ne s'être apperçu que depuis une quinzaine de jours.

Après avoir été préparé par une ſaignée & la purgation ordinaire, ledit Deſlandes fut mis le 26 Avril à l'uſage du Sirop, qui lui a été admiſtré par gradation à la doſe de quatre cuillerées juſqu'au 10 Mai qu'il fut porté à cinq cuillerées, & le 11 à ſix, doſe qu'il a continüé de prendre juſqu'au premier Juillet qu'il fut envoyé à l'Hopital.

Pendant le traitement, la dartre a paru s'éteindre & ſe ranimer à pluſieurs repriſes. Il en eſt même ſurvenu d'autres petites à la joüe droite, toutes auſſi ſuperficielles & auſſi peu incommodes que la première.

Du 25 au 28 Mai, le malade s'eſt plaint de douleurs à l'anus, les condylômes reſtant toujours dans le même état.

Le 20 Juin les douleurs ont repris de nouveau, & les condylômes ont ſuppuré. Il en ſortoit une matière extrèmement fétide & ſi âcre qu'elle a entamé profondément la peau des feſſes, le périné, & cerné l'anus. Les cuiſſons étoient ſi vives qu'il a été hors d'état de faire ſon ſervice & obligé de garder la chambre. Ces accidents allant & augmentant de jour en jour, on jugea qu'il étoit indiſpenſable de le panſer avec la liqueur Végéto-minérale & le Cérat de Saturne. Malgré les panſements, les douleurs, l'inflammation & l'ulcère s'étant encore accrus, & le malade ne pouvant plus ni marcher, ni ſe tenir debout, on l'envoya à l'Hopital le premier Juillet, & on jugea à propos de ceſſer l'uſage du Sirop.

Il a été panſé à l'Hopital avec un mêlange d'onguent de Stirax & de Cérat de Saturne qui a calmé la douleur & l'inflammation. Malgré l'abondante ſuppuration, les condylômes reſtant à peu-près dans le même état, on prit le partit de les emporter avec l'inſtrument tranchant. De-

puis ce temps, la plaie n'a été pansée qu'avec de la charpie sèche, ce qui a terminé la cure.

Le malade a gardé l'Hopital depuis le premier Juillet jusqu'au premier Août qu'il en est sorti. Dans cet intervalle de temps, il a été purgé trois fois ; mais il ne lui a été administré ni intèrieurement, ni extèrieurement aucuns remèdes mercuriels.

Pendant qu'il a été à l'usage du Sirop, il s'est plaint, à diverses reprises, de ressentir dans tout le corps des chaleurs brûlantes ; & les dix derniers jours il eut des süeurs abondantes. Ledit Deslandes a été à l'usage du Sirop pendant 69 jours ; il en a pris en tout 305 cuillerées qui font six bouteilles & trois quarts, & a été purgé dix fois.

Lorsqu'il est sorti de l'Hopital, il n'y avoit plus de traces de dartres ni de condylômes. Les parties qui en étoient atteintes ont paru dans leur état naturel ; pour s'assûrer davantage de la guèrison, & si elle se soutenoit, il a été visité de nouveau le 16 de ce mois par les Médecins & Chirurgiens

Chirurgiens soussignés qui ont trouvé les parties dans leur état naturel, & sans apparence de dartres, ni de poireaux, ni de condylômes. Ledit Deslandes leur a déclaré ne souffrir aucune douleur & ne s'être jamais mieux porté, ayant de bonnes chairs, de belles couleurs, bon appétit, dormant bien, & faisant bien toutes ses fonctions, ayant repris son service ordinaire depuis qu'il est sorti de l'Hopital, sans en être incommodé.

4°. Le nommé ANTOINE RABINOT, de la Compagnie de Puibernier, âgé de 35 ans, s'est présenté le 22 Mars dernier pour être visité. Il avoit été traité, il y a quatre ans, par les dragées de Keyser, & avoit paru guéri radicalement & il nous a protesté n'avoir point vu de femmes depuis ce temps-là. Cependant il s'est apperçu, depuis quelque temps, d'un gonflement douloureux à la racine de la verge, qui s'étendoit sur l'anneau inguinal du côté gauche, &, depuis environ quinze jours, il lui étoit survenu une ulcère chancreux à la racine de la verge de la gran-

deur d'un liard accompagné de petites gerçures de même nature. Cette tumeur nous a paru ſquirrheuſe, de couleur plombée, & menacer de dégénèrer en cancer.

Qoique ces ſymptômes ne fuſſent pas des ſignes équivoques de vérole, nous ſoupçonnâmes qu'ils pouvoient être l'éffet d'un reſte de virus dégénèré, combiné avec un vice ſcrophuleux, & que le Sirop anti-vénèrien étoit doublement indiqué.

En conſéquence le malade fut ſaigné le 23 Mars, purgé le 24, & le lendemain mis à l'uſage du Sirop qu'il a continüé à la doſe de quatre cuillerées, juſqu'au 19 Avril que la doſe fut portée à cinq cuillerées, & le 20 à ſix juſqu'au 9 Juin dernier, & il étoit purgé tous les huit jours.

Le malade a preſque toujours eu le ventre très-libre pendant l'uſage de ce remède, & principalement lorſque la doſe à été portée à ſix cuillerées. Le 4, 5 & 6 Mai, il lui ſurvint un dévoiement fort abondant qui ne fut néanmoins accompagné ni de tranchées, ni de douleurs.

Après 78 jours de traitement & avoir pris ſept bouteilles de Sirop, voyant que la maladie, loin de diminüer & de prendre une tournure favorable, alloit en augmentant; que le gonflement réſiſtoit opiniâtrement au remède; que, depuis le 29 Mai juſqu'au 8 Juin, l'ulcère s'étoit accrû du double, & prenoit un caractère cancèreux, nous jugeâmes à propos de diſcontinüer l'uſage du Sirop, & d'envoyer le malade à l'Hopital le 9 Juin, pour y être traité avec les pilules de cigüe, & panſé convenablement : ce qui n'étoit pas praticable dans ſa chambrée aux Caſernes.

Ledit Rabinot a été 78 jours à l'uſage du Sirop dont il a pris 315 cuillerées, & a été purgé onze fois.

A Breſt le 22 Août 1768. Signé *De Courcelles*, *Maiſtral*, *Dupré*, *Voiſin*, *Billard*.



PROCE'S VERBAUX du traitement fait aux malades de Toulon, envoyés par M. Barberet *à Monseigneur le* DUC DE PRASLIN, *Miniſtre d'Etat ayant le Département de la Marine.*

JACQUES BARDY, Caporal d'Artillerie de laCompagnie de Durfort, âgé de 32 ans, a été viſité le 9 Mai 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés.

Il étoit atteint de douleurs véroliques & de laſſitudes qui étoient venües à la ſuite de pluſieurs chancres & d'une gonorrhée virulente : il étoit pâle & décharné.

Il fut ſaigné le 9, purgé le dix avec une once de caſſe, deux gros de follicules & deux onces de manne.

Le onze, il prit une cuillerée de Sirop anti-vénèrien; le 12, il en prit deux; le 13, trois cuillerées; le 14, quatre cuillerées, & ainſi de ſuite juſqu'au 18 qu'il fut purgé comme ci-deſſus.

Le Sirop lui porta un peu à la tête, lui causa quelque chaleurs à l'estomac, & un crachotement le matin après l'avoir pris. Cette légère salivation duroit au plus une demi-heure.

Le 19, il prit quatre cuillerées de Sirop & autant les autres jours, jusqu'au 26 qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Il s'étoit accoutumé au Sirop qui ne faisoit plus d'impression, il étoit moins pâle : les lassitudes avoient diminüé, mais les douleurs étoient les mêmes.

Le 27, il prit le Sirop à la dose de six cuillerées, & de même les autres jours, jusques au 3 Juin qu'il fut purgé à l'ordinaire.

Quoiqu'avec de meilleurs couleurs & moins de maigreur, il étoit toujours en proye aux mêmes douleurs.

Le 4 Juin, il continua l'usage du Sirop à la dose de six cuillerées jusques au onze qu'il fut encore purgé. Il prit encore six cuillerées de Sirop le 12, le 13 & le 14. Comme il se plaignit alors que ses douleurs s'étoient réünies dans les hypochondres, qui étoient durs

& tendus, & qu'elles avoient abandonné les autres parties, on lui fit prendre un bain le 15, un autre le 16, &, pendant les huit jours ſuivants, deux bains par jour. Au ſortir du bain, le matin il prenoit un bouillon fait avec la racine de *Lapathum acutum*, la Chicorée ſauvage, la Laitüe & quelques feuilles de Scolopendre, & un ſcrupule d'*Arcanum duplicatum*.

Ces remèdes le ſoulagèrent beaucoup; il ſouffroit peu: les hypocondres étoient moins gros & beaucoup moins durs.

Le 25, il prit ſix cuillerées de Sirop, & continüa ainſi juſques au 2 Juillet qu'il fut purgé comme à l'ordinaire.

Alors il ſe crut guèri ne ſe ſentant plus de douleurs ni de laſſitudes. Il falloit qu'il fût bien, car il ſe plaignoit toujours de quelque choſe, comme c'eſt la coutume des hypocondriaques.

Le 3 Juillet, il prit ſix cuillerées de Sirop, & autant les autres jours juſqu'au dix qu'il fut purgé pour la dernière fois. Le 11 il ſortit de l'Hopital avec un bon teint, ſans douleurs, ſans laſſitude, ayant repris des

chairs, & il fut jugé guèri par les Souſſignés.

Il a reſté ſoixante-trois jours à l'Hopital, pendant leſquels il a été ſaigné une fois, purgé ſept fois, & a pris deux cents trente-ſix cuillerées de Sirop Anti-Vénèrien.

A Toulon le premier Août 1768, ſignés *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Richard* & *Hutre*

CHARLES PACIFIQUE, âgé de vingt ans, Canonnier de la Compagnie de Norbec, eſt entré à l'Hopital le 6 Mai, & il a été viſité le 9 Mai 1768 par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés.

Il avoit un ſpermatocèle qui avoit été précèdé par un phymoſis, des chancres & des poireaux.

Il fut ſaigné le 10 & purgé le 11 avec une once & demie de manne, & un demi-gros de jalap qu'on avoit fait bouillir dans la décoction de régliſſe.

Le 12 il prit une cuillerée de Sirop Anti-Vénèrien, & deux le 13; le 14 il en prit trois, & le 15 il en prit quatre, deux le matin & deux le ſoir,

& autant les autres jours jusqu'au 19 qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Il eut, vers les premiers jours de la semaine, une altération qui fit qu'on lui donna une ptisanne nitrée ; il sentoit aussi quelque chaleur à l'estomac après avoir pris le Sirop. Vers les derniers jours il y eut un écoulement verdâtre sans ardeur d'urine.

Le 20 il prit quatre cuillerées de Sirop par jour, & continüa à cette dose jusqu'au 27 qu'il fut purgé à l'ordinaire.

L'écoulement devint très-abondant, il étoit toujours verd : le malade ne se plaignoit que d'avoir trop d'appétit.

Le 28 il prit quatre cuillerées de Sirop & autant les autres jours jusqu'au 4 Juin qu'il fut purgé comme ci-dessus.

A cette époque, l'écoulement étoit blanc, & moins abondant. Le spermatocèle avoit diminüé de moitié.

Le 5 il continüa à prendre six cuillerées de Sirop jusques au 12 qu'il fut encore purgé.

L'écoulement pour lors étoit peu de

ſſe choſe, & le ſpermatocèle étoit diſſipé.

Du 13 Juin juſques au 20, il prit ſix cuillerées de Sirop par jour. Le 20, il fut purgé à l'ordinaire.

L'écoulement avoit cèſſé, il n'y avoit qu'un ſuintement quand on preſſoit le gland.

Le 21, il prit ſix cuillerées de Sirop, ce qu'il continüa juſques au 28 qu'il fut purgé.

Il étoit alors très-bien, avoit le teint vermeil, & beaucoup d'embonpoint: cependant, pour achever les quatre bouteilles de Sirop, il en prit juſques au 4 Juillet qu'il fut purgé. Il fut viſité le 5 par les Souſſignés qui furent très-contents de ſon état, & le jugèrent guéri. Il ſortit de l'Hopital le 6: il y étoit reſté ſoixante jours, pendant leſquels il avoit été ſaigné une fois, purgé huit fois, & avoit pris deux cents quarante-ſix cuillerées de Sirop Anti-vénèrien.

A Toulon le premier Août 1768, ſignés *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

JEAN-BAPTISTE GIRAUD, de S. Léſaire, âgé de 26 ans, Pertuiſannier de la Galère la Reine, fut viſité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés. Il avoit le gland couvert de chancres, des ulcères à la gorge, des puſtules ſur le corps, & étoit atteint de douleurs véroliques.

Il fut ſaigné le 25 Avril, & purgé le 26 avec un demi-gros de jalap en poudre qu'on faiſoit boüillir dans la décoction de réglisſe, à laquelle on ajoûtoit une once & demie de manne.

Le 27, il prit une cuillerée de Sirop; le 28, il en prit deux, une le matin & une le ſoir; le 29, trois cuillerées, deux le matin & une le ſoir: le 30, deux cuillerées le matin & deux cuillerées le ſoir, & ainſi de ſuite juſqu'au 4 Mai qu'il fut purgé comme ci-devant. Pendant cette ſemaine, il ne reſſentit qu'une chaleur modèrée à l'eſtomac immédiatement après avoir pris le Sirop. Cette chaleur duroit environ un quart-d'heure, & il ne la reſſentoit pas de

même le ſoir après avoir pris le Sirop.

Le 5 Mai il ſortit de l'Hopital pour être traité au dehors en vaquant à ſes travaux ordinaires. On lui recommanda de ne manger ni ail, ni oignon, ni ſalaiſon. Il vint, matin & ſoir, prendre deux cuillerées de Sirop, juſqu'au 12 qu'il fut purgé comme les autres fois. Dans ce court eſpace de temps, les chancres, les ulcères, les puſtules furent preſqu'entièrement diſſipés.

Le 13 il prit deux cuillerées de Sirop le matin & autant le ſoir, & continüa ainſi juſqu'au 20 incluſivement. Dans les derniers jours il n'étoit plus queſtion de douleurs, de chancres, d'ulcères, ni de puſtules. Le malade ſe crut radicalement guéri, & déſerta, craignant qu'on ne le punît pour avoir infecté quelques-uns de ſes camarades, & ſpécialement un jeune homme à qui il avoit donné un condylôme à l'anus.

Il a pris en tout quatre-vingt-deux cuillerées de Sirop Anti-vénèrien, a été ſaigné une fois, & purgé trois fois.

A Toulon le premier Août 1768,

ſignés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*; *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

DOMINIQUE ROUSSEL, de Seillans, âgé de dix-neuf ans, Pertuiſannier de la Galère Dauphine, a été viſité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés. Il avoit un ſpermatocèle, des chancres, des verrües ſur le gland & autour du prépuce. Il fut ſaigné le 25, purgé le 26 avec un demi-gros de jalap en poudre qu'on avoit fait boüillir dans une décoction de racine de régliſſe, à laquelle on ajoûtoit une once & demie de manne. Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Anti-vénèrien; le 28, deux cuillerées; le 29, trois cuillerées; le 30, quatre cuillerées, & ainſi de ſuite juſqu'au 4 Mai qu'il fut purgé comme ci-deſſus. Le Sirop chez lui ne fit aucune ſenſation.

Le cinq de Mai, il ſortit de l'Hopital pour être traité au dehors en travaillant & ſe nourriſſant comme à l'ordinaire, excepté qu'on lui recommanda de ne point manger d'ail, d'oignon ni de ſalaiſon. Il vint réguliè-

rement à l'Hopital, le matin & le ſoir, prendre à chaque fois deux cuillerées de Sirop juſqu'au 12 qu'il fut purgé, comme il eſt marqué ci-deſſus.

Pendant cette ſeconde ſemaine, le ſpermatocèle ne diminüa pas ſenſiblement, les verrües étoient les mêmes : il n'y eut que quelques chancres des plus petits de diſſipés.

Le 13, il recommença l'uſage du Sirop à la doſe de deux cuillerées le matin, & de deux cuillerées le ſoir juſqu'au 21 qu'il fut purgé à l'ordinaire.

Pendant cette troiſième ſemaine les chancres ſe diſſipèrent, le ſpermatocèle diminüa conſidèrablement de volume ; mais les verrües reſtérent les mêmes.

Le 22, il continüa à prendre du Sirop à la doſe de ſix cuillerées par jour juſques au 30, qu'il fut purgé comme ci-deſſus.

Le reſte du ſpermatocèle diſparut, & les verruës s'abaiſſèrent.

Le 31, il prit encore du Sirop à la doſe de ſix cuillerées par jour juſqu'au 8 Juin qu'il fut purgé. On n'appercevoit alors plus de verruës, cepen-

dant le 9 il il continüa l'usage du Sirop à la dose de six cuillerées par jour.

Se croyant guéri, &, n'ayant eu aucun accident dans le cours du traitement, il fut moins exact à venir prendre le Sirop, depuis le 9 jusqu'au 21 qu'il fut purgé, & c'est à raison de ce défaut d'exactitude, que la purgation fut diffèrée jusqu'au 21, ayant manqué cinq fois de se rendre à l'Hopital, soit le soir, soit le matin : cependant il a pris quatre bouteilles de Sirop, & il a été jugé guéri par les Soussignés qui lui ont trouvé le teint bon, de l'embonpoint, & à qui il a certifié ne plus ressentir aucune incommodité.

Il a été saignée une fois, & purgé sept fois.

A Toulon le premier Aout 1768, signés *Barberet*, *Faure de Roussieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

Le nommé Fuleran, pélissier d'Agde, âgé de trente ans, Aide-Canonier, sans destination, fut visité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine soussignés. Il avoit depuis deux mois, à l'aine gau-

che, un bubon vénèrien de la grosseur d'un œuf de poule qu'il avoit ouvert avec son couteau depuis quelques jours.

N'ayant point de logement à Toulon, il fut reçu à l'Hopital, le 7 Avril, où il resta jusqu'au 24 du même mois, en attendant l'arrivée du Sirop antivénèrien; le 25, il fut saigné; le 26 il fut purgé avec un demi-gros de jalap en poudre dans la décoction de la racine de réglisse, & une once & demie de manne.

Le 27, il commença l'usage du Sirop à la dose d'une cuillerée le matin, le jour suivant il en prit deux, une le matin & l'autre le soir; le troisième jour il prit trois cuillerées de Sirop, deux le matin & une le soir: le quatrième jour il en prit quatre, deux le matin & deux le soir; & ainsi de suite jusqu'au huitième jour qu'il fut purgé: c'est-à-dire, le 4 Mai, avec le purgatif marqué ci-dessus.

Pendant ce temps, il ne se plaignit que d'une chaleur qu'il ressentoit à l'estomac après avoir pris le Sirop; cette chaleur qui étoit assez modèrée,

ne duroit qu'un quart-d'heure ; il n'y eut aucune diminution dans le bubon.

Le cinq Mai, il prit quatre cuillerées de Sirop, deux le matin & deux le soir jusqu'au 12, qu'il fut purgé avec un demi-gros de jalap & une once & demie de manne.

Il ne ressentit plus, pendant cette huitaine, de chaleur à l'estomac, & le bubon parut un peu diminüé.

Le 13 Mai, il continüa à prendre le Sirop à la dose de quatre cuillerées, deux le matin & deux le soir, jusqu'au 20 qu'il fut purgé comme à l'ordinaire. La diminution du bubon fut sensible.

Le 21, il prit quatre cuillerées, de Sirop. Le 22, il en prit six cuillerées, de même que les jours suivants jusqu'au 28 qu'il fut purgé comme ci-devant.

Le bubon disparut entièrement ; néantmoins il continüa l'usage du Sirop à la dose de six cuillerées par jour jusqu'au 5 Juin qu'il fut purgé comme à l'ordinaire.

Se croyant guéri, & n'ayant eu aucun accident durant le traitement,

il vouloit ſortir de l'Hopital ; mais on lui dit qu'on ne répondoit point de ſa guériſon radicale, à moins qu'il n'eût pris quatre bouteilles de Sirop ; &, comme il étoit ſur le point de ſe marier, cette conſidèration le fit reſter encore quinze jours, pendant leſquels il prit ſix cuillerées de Sirop par jour, étant purgé, de huit jours en huit jours, avec le jalap & la manne.

Il ſortit de l'Hopital le 21 Juin, bien portant, avec de belles couleurs & beaucoup d'embonpoint, après avoir été viſité par les Souſſignés qui l'ont jugé guéri. Il a pris deux cents quarante cuillerées de Sirop, qui font quatre bouteilles. La cuiller dont on s'eſt ſervi n'eſt pas grande. Il a été ſaigné une fois, & purgé huit fois.

A Toulon le premier Août 1768, ſignés *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Ricard*, *Verguin*, *Hutre*.

JEAN-LAURENT, de Manoſque, âgé de trente-trois ans, Pertuiſannier de la Galère la Dauphine, a été viſité le 27 Avril 1768, par les Méde-

cins & les Chirurgiens de la Marine soussignés. Il avoit alors, depuis plus d'un mois, un phymosis & un bubon vénèrien plus gros qu'un œuf de pigeon. Il a dit être atteint, depuis long-temps, de lassitudes & de douleurs, sur-tout vers l'os sacrum, qui le tenoient un peu courbé.

Il fut saigné le 25 Avril, fut purgé le 26 avec un demi-gros de jalap & une once & demie de manne: on faisoit boüillir le jalap en poudre dans la décoction de racine de réglisse.

Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Anti-vénèrien.

Le 28, deux cuillerées, une le matin, l'autre le soir.

Le 29, trois cuillerées, deux le matin, une le soir.

Le 30, quatre cuillerées, deux le matin, deux le soir. Il continüa à prendre quatre cuillerées par jour jusqu'au 4 de Mai, qu'il fut purgé comme nous venons de le dire.

Il ne se plaignit, pendant ce temps-là, que d'une chaleur momentanée à la bouche & à l'estomac immédiate-

ment après avoir pris le Sirop. Aucune diminütion jusqu'alors dans le le bubon.

Le 5 Mai, il sortit de l'Hopital, où il venoit matin & soir prendre deux cuillerées de Sirop. Pendant le jour, il gardoit ses Forçats, & vivoit comme à l'ordinaire. On lui recommanda de ne manger ni ail, ni oignon, ni salaison.

Le 12, il fut purgé chez lui comme ci-dessus: il avoit toujours ressenti un peu de chaleur à l'estomac après l'usage du Sirop. Il pouvoit découvrir le gland, & le bubon commençoit à diminüer.

Le 13, il continüa à prendre quatre cuillerées de Sirop jusqu'au 20, qu'il fut purgé comme à l'ordinaire. Le phymosis & le bubon disparurent: il dît avoir craché, une fois seulement, un petit caillot de sang. Mais, comme il n'y avoit aucune altèration dans le pouls, cela n'empêcha pas qu'il ne continüât à prendre quatre cuillerées de Sirop jusqu'au 28, qu'il fut purgé.

Il commençoit à se dresser plus librement.

Le 29, il prit ſix cuillerées de Sirop par jour, & continüa de même jusqu'au 23 Juin, étant purgé de huit jours en huit jours. Pendant ce temps, ſes laſſitudes & ſes douleurs ſe diſſipèrent inſenſiblement, & il y avoit dix à douze jours qu'il n'en reſſentoit plus, lorſqu'il fut viſité par les Souſſignés, qui lui trouvèrent le teint bon, le viſage vermeil, & le jugèrent guéri.

Depuis le 5 Maï, qu'il ſortit de l'Hopital, il a vécu chez lui, & n'a point interrompu ſon travail ordinaire. Il a pris quatre bouteilles de Sirop Anti-vénèrien. Il a été ſaigné une fois, purgé huit fois.

A Toulon le premier Août 1768, ſignés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre.*

JOSEPH LESCAR, Charpentier, âgé de 25 ans, eſt entré à l'Hopital le 30 Avril 1768, & a été viſité par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés. Il ſe plaignoit de douleurs véroliques, & avoit un bubon de la groſſeur d'un œuf de pi-

geon. Il fut ſaigné le premier Mai, & purgé le 2, avec trois gros de follicules, un gros de ſel végétal & deux onces de manne.

Le 3 & le 4, il ne prit point de Sirop par rapport à un peu de fièvre. Le 5, il fut encore purgé comme ci-devant.

Le 6, il prit une cuillerée de Sirop; le 7, il en prit deux; le 8, il en prit trois; & le 9, il en prit quatre, & autant les autres jours, juſqu'au 13 que la purgation fut réïtèrée, quoique le Sirop lui eût lâché le ventre, il lui avoit auſſi donné quelque chaleur à l'eſtomac pendant une demi-heure, dans la matinée ſeulement. Le pouls qui avoit trop de fréquence devint plus tranquille.

Le 14, il prit quatre cuillerées de Sirop, deux le matin & deux le ſoir juſqu'au 21, qu'il fut purgé avec un ſcrupule de jalap & une once & demie de manne dans la décoction de régliſſe.

A cette époque, les douleurs avoient beaucoup diminüé, de même que le bubon: le pouls étoit de-

venu encore plus tranquille qu'auparavant, & n'étoit pas plus fréquent que dans l'état naturel.

Les 22 & 23, il prit chaque jour quatre cuillerées de Sirop. Du 24 au 29, il en prit ſix par jour : il fut purgé le 29 avec une once & demie de manne & un ſcrupule de jalap. Le bubon avoit diſparu ; il ne ſe plaignoit plus d'aucune douleur, & ſe trouvoit ſi bien ; qu'il ſortit de l'Hopital, & alla ſe cacher dans une campagne.

Le 9 Juin, on apprit quil travailloit dans l'Arſenal. Il conſentit à venir prendre, ſoir & matin, du Sirop à l'Hopital : il en prit quatre cuillerées le 10, autant le 11, & les cinq jours ſuivants, il en prit ſix cuillerées par jour. Le 17, il fut purgé avec la manne & le jalap. Pendant cette ſemaine, il continüa à travailler de ſon métier.

Le 18, le 19 & le 20, il prit encore ſix cuillerées de Sirop par jour.

Il ne voulut pas en prendre davantage, diſant qu'il ſe ſentoit bien, & qu'il étoit guéri.

Il a pris en tout cent cinquante-huit cuillerées de Sirop, a été ſaigné une fois, & purgé ſix fois durant quarante jours qu'il a été dans les remèdes. Il a paſſé 29 jours à l'Hopital, & a pris du Sirop pendant onze jours en travaillant de ſon métier. Il a été viſité le 19 Juin par les Souſſignés, à qui il a certifié ne plus reſſentir de douleur, ni de laſſitudes, & qui n'apperçurent plus de bubon, ni autre ſymptôme de vérole.

A Toulon le premier Août 1768, ſignés *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

JOSEPH FABRE, de Toulon, âgé de ving-cinq ans, Charpentier, fut viſité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés.

Il étoit décharné, avoit un teint livide & plombé, & reſſentoit des douleurs & des laſſitudes, qui étoient ſurvenües après un bubon négligé.

Il avoit été ſaigné le 25, purgé le 26 avec trois gros de follicules, un gros de ſel végétal, & deux onces manne.

Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Anti-vénèrien, le 28, deux, le 29, trois; le 30, il en prit quatre cuillerées, & autant les autres jours jusqu'au 4 Mai, qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Le Sirop lui tenoit le ventre libre, & lui donnoit de l'appétit.

Le 5 Mai, il prit quatre cuillerées de Sirop, deux le matin & deux le soir, & ainsi de suite jusqu'au 12, qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Le Sirop continüa à le purger légèrement, & le pouls, qui étoit au commencement trop fréquent, le devint moins, & ne battit plus qu'environ 60 fois dans la minute.

Le 13, il continüa à prendre quatre cuillerées de Sirop jusqu'au 20, qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Alors ses douleurs étoient considèrablement diminüées. Il avoit plus de force, & le teint meilleur.

Le 21, il prit quatre cuillerées de Sirop. Le 22, le 23 & le 24, il en prit six chaque jour, & se trouvoit si bien, qu'il demanda à sortir de l'Hopital; se sentant assez fort pour travailler

comme

comme à l'ordinaire. Il ſortit le 25, il vint prendre, ſoir & matin, du Sirop, à ſix cuillerées par jour juſqu'au 28, qu'il fut purgé avec un ſcrupule de jalap, & une once & demie de manne dans la décoction de régliſſe.

A cette époque, il ne reſſentoit plus aucune iucommodité.

Cependant il revint prendre du Sirop le 29, à la doſe de ſix cuillerées, il ne parut pas le 30. Le 31, & juſqu'au 6 Juin, il en prit ſix cuillerées. Le 6 Juin, il fut purgé avec un ſcrupule de jalap, & une once & demie de manne.

Il lui ſurvint une légère ophtalmie, qui dura près de huit jours, & ne l'empêcha pas de travailler.

Quoiqu'il ne reſſentît plus aucun mal, on lui perſüada de venir ſoir & matin à l'Hopital, juſqu'à ce qu'il eût pris quatre bouteilles de Sirop, ce qui le conduiſit juſqu'au 21 Juin, qu'il fut purgé avec un ſcrupule de jalap, & une once & demie de manne.

Il étoit alors en bon état, avoit beaucoup d'embonpoint, eû égard à ſa première ſitüation, & fut jugé gué-

ri par les Soussignés qui le visitèrent le 19 Juin.

Il a été cinquante-huit jours dans les remèdes, a été saigné une fois, purgé huit fois. Il est resté un mois à l'Hopital : & il a travaillé, pendant vingt-huit jours, de son métier de Charpentier en venant prendre du Sirop.

A Toulon le premier Aout 1768, signés, *Barberet*, *Faure de Roussieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

ANTOINE MAURIN, de Marseille, âgé de vingt-six ans, troisième Canonnier de la Compagnie de Norbec, fut visité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine soussignés.

Il se plaignoit de lassitudes & de douleurs véroliques, ayant eu en différents temps des poireaux, des chancres & des chaudepisses maltraitées, ou pour lesquelles même il n'avoit fait aucun remède.

Il avoit été saigné le 25, & purgé le 26 avec un demi-gros de jalap en poudre, boüilli dans la décoction de

réglisse, & une once & demie de manne. Ce remède fit chez lui très-peu d'effet ; il étoit naturellement constipé, & sujet aux hémorrhoïdes.

Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Anti-vénérien; le 28, il en prit deux, une le matin & une le soir; le 29, il en prit deux le matin & une le soir; le 30, deux le matin & deux le soir, & autant les autres jours jusqu'au 4 Mai, qu'il fut purgé avec une once de pulpe de casse, trois gros de séné, un gros de sel végétal, & deux onces de manne, & il fut bien purgé.

Il se plaignoit d'une chaleur à l'estomac, qui duroit une demi-heure après avoir pris le Sirop, d'une grande altération, & d'une ardeur d'urine, c'est pourquoi on le mit à l'usage d'une ptisanne faite avec les racines d'oseille, de fraisier, & le nître.

Le 5 Mai, il prit deux cuillerées de Sirop le matin, & deux le soir, & ainsi de suite jusqu'au 12, qu'il fut purgé avec la casse, le séné & la manne. L'altèration continüant, on lui fit continüer la ptisanne; &, comme il n'alloit à la selle que les jours de médeci-

ne ; de deux jours l'un, il prenoit un lavement fait avec la caſſe, & une décoction émolliente.

Nulle diminution dans ſes laſſitudes & ſes douleurs.

Le 13, il prit quatre cuillerées de Sirop, & autant les autres jours juſques au 16, qu'il lui ſurvint une fièvre à la ſuite d'une débauche qu'il avoit fait la veille clandeſtinement, & il s'enivra après avoir pris le Sirop. On ne lui en donna pas le 16; la fiévre étant diſſipée le 17, il en prit ſeulement une cuillerée le matin, & une le ſoir. Le 18, le 19 & le 20, quatre cuillerées. Il fut purgé le 21 avec la caſſe, le ſéné & la manne.

Il ſe plaignoit toujours des mêmes douleurs, de l'altération, de la conſtipation, d'une chaleur d'entrailles & des hémorrhoïdes ; c'eſt pourquoi on lui continüoit la ptiſanne nitrée & les lavements.

Le 22, il prit quatre cuillerées de Sirop, & autant les autres jours juſqu'au 29, qu'il fut purgé avec la caſſe, les follicules & la manne ; la dernière médecine lui ayant donné quelques tranchées.

Il dit, à cette époque, que ſes douleurs avoient beaucoup diminüé ; il urinoit librement, & n'étoit plus conſtipé, c'eſt pourquoi, le 30, on lui donna ſix cuillerées de Sirop, & autant les autres jours juſqu'au 6 de Juin, qu'il fut purgé avec la caſſe, les follicules & la manne.

Il ſe portoit bien alors, ne ſe plaignoit de rien, & avoit de bonnes couleurs. Cependant, le 7, il prit ſix cuillerées de Sirop, & ainſi de ſuite juſqu'au 13, qu'il lui ſurvint une fièvre fort vive, qui dura juſqu'au 16 ; il fut ſaigné le 14 ; & la fièvre ayant baiſſé le 16, il fut purgé comme la dernière fois. Le 17, plus de fièvre, mais les urines étoient en petite quantité & extrèmement âcres. Il prit des bains depuis le 18 juſqu'au 26, & ſe trouvant alors très-bien, il reprit encore pendant huit jours du Sirop à la doſe de ſix cuillerées, pour achever les quatre bouteilles.

Il fut purgé le 5 Juillet, avec la caſſe, les follicules & la manne, & ſortit le 6 de l'Hopital en très-bon état, & étant jugé guéri par les Souſſignés

qui le visitèrent la veille, 5 Juillet.

Il a été soixante-douze jours dans les remèdes, saigné deux fois, & purgé huit fois.

A Toulon le premier Aout 1768, signés, *Barberet, Faure de Roussieux, Verguin, Ricard, & Hutre.*

FRANÇOIS BASSET, d'Agde, âgé de vingt & un an, Apprentif Canonnier, fut visité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine soussignés.

Il avoit un phymosis, des chancres & des douleurs à l'articulation du genou droit, il avoit été saigné le 25, & purgé le 26 avec un demi gros de jalap boüilli dans la décoction de réglisse, & une once & demie de manne.

Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Anti-vénèrien; le 28, il en prit deux; le 29, il en prit trois; & le 30, il en prit quatre, deux le matin & deux le soir, & autant les autres jours jusqu'au 4 de Mai, qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Il fut un peu altèré après avoir pris le Sirop qui lui porta à la tête, & la

rendit lourde pendant l'eſpace d'une demi-heure. Il reſſentit auſſi à l'eſtomac une chaleur paſſagère.

Le 5 Mai, il continüa à prendre quatre cuillerées de Sirop, juſqu'au 9 qu'il ſortit de l'Hopital, pour être traité au dehors, promettant de revenir exactement le ſoir & le matin. Il vint juſqu'au 11, & emporta le purgatif ordinaire qu'il devoit prendre chez lui le lendemain. L'effet du Sirop fut prompt : les chancres, le phymoſis & les douleurs à l'articulation étoient diſſipés àcetre époque.

Le 13, au matin il ne vint point prendre de Sirop. On en avertit un de ſes Officiers, qui l'obligea de venir le ſoir, il en prit deux cuillerées & autant le 14 au matin. Le ſoir, il ne vint pas, ni le lendemain matin : le même Officier averti, l'obligea de revenir ; le 15 au ſoir, il prit deux cuillerées de Sirop. Le 16, il prit quatre cuillerées, quatre cuillerées le 17, & autant les deux jours ſuivants : le 20, il prit deux cuillerées le matin & ne vint pas le ſoir. Le 21, il en prit trois, & dit à ſon Officier qu'il ne vouloit plus re-

venir, puiſqu'il ne ſentoit aucune incommodité.

Il a pris en tout ſoixante-dix-ſept cuillerées du Sirop. Ce jourd'hui 26 Juillet 1768, il eſt à l'Hopital où il eſt venu pour une fièvre qui n'a duré que trois jours, & il ne paroît rien de ce dont il ſe plaignoit ci-devant: il n'a plus ni phymoſis, ni chancres, ni douleurs à l'articulation.

Il a été vingt-ſept jours dans les remèdes, a demeuré quinze jours à l'Hopital: les autres jours, il alloit à l'exercice. Il a été ſaigné une fois & purgé trois.

A Toulon le premier Août 1768, ſignés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

JEAN PIERRE GUIOL, Forçat de la Galère la Reine, âgé de 32 ans, a été viſité par nous Médecins & Chirurgiens de la Marine, le 9 Mai 1768.

Il avoit des douleurs véroliques qui étoient venües à la ſuite d'une chaudepiſſe cordée pour laquelle il n'avoit fait aucun remède.

Il avoit déja été ſaigné le 5, & purgé

purgé, le 6, avec un demi-gros de jalap qu'on avoit fait boüillir dans une décoction de régliſſe à laquelle on ajoutoit une once & demie de manne. On convint avec lui qu'il reſteroit à l'Hopital comme les galleux, qu'il n'auroit que le couvert, & qu'il vivroit à la ration de la Galère.

Le 7, il prit une cuillerée de Sirop; le 9, il en prit deux; le 10, il en prit trois; le 11 & le 12, il en prit quatre; le 13, il en prit deux le matin, le ſoir il refuſa d'en prendre diſant qu'il lui faiſoit mal à l'eſtomac; c'eſt pourquoi il fut purgé le 14 comme ci-deſſus.

Le 15, il dit qu'il en prendroit ſi on lui donnoit la ration de l'Hopital, ce qu'on ne voulut pas faire; le 16, il demanda avec inſtance du Sirop, diſant qu'il ſe contenteroit de la ration de la Galère. Il en prit, le 17, le 18 & le 19, quatre cuillerées par jour; il ne voulut pas aller plus avant à moins que d'être à la ration de l'Hopital, ce qui ne lui fut point accordé.

Il a pris en tout 28 cuillerées de Sirop, a été ſaigné une fois, & purgé deux.

A Toulon, le premier Aout 1768. Signés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

JEAN FRANÇOIS LINCEGIER, âgé de 23 ans, Forçat de la Galère l'Eclatante, a été viſité par nous Médecins & Chirurgiens de la Marine, le 9 Mai 1768.

Il avoit des douleurs véroliques qui étoient venües à la ſuite de pluſieurs gonorrhées pour leſquelles il n'avoit fait uſage d'aucun remède.

Il avoit été ſaigné le 5, & purgé le 6, avec un demi-gros de jalap qu'on avoit fait boüillir dans une décoction de régliſſe à laquelle on ajoutoit une once & demie de manne. Le 7, il prit une cuillerée de Sirop; le 8, il en prit deux, trois le 9, quatre le 10, deux le matin & deux le ſoir, & ainſi de ſuite juſqu'au 14 qu'il fut purgé, comme il eſt marqué ci-deſſus.

Pendant ce tems il vécut à la ration de la Galère, & conſentit à y vivre dans la ſuite. Il ne ſe plaignit de rien que d'une chaleur à l'eſtomac qui duroit environ une demi-heure le matin,

après avoir pris le Sirop.

Le 15, il prit quatre cuillerées de Sirop, & continüa pendant six jours consécutifs; le 21, il lui survint une fluxion considèrable sur la joüe qui étoit très-enflée; la fièvre se mit de la partie, il fut saigné, on appliqua des cataplasmes émollients; la fièvre étant dissipée, & la fluxion considèrablement diminuée, le 23 il fut purgé comme ci-dessus. Pendant ces trois derniers jours, il fut à la ration de l'Hopital.

Le 24, il prit quatre cuillerées de Sirop, autant le 25, le 26; &, les autres jours jusques au 30, il en prit six cuillerées par jour.

Le 31, il fut purgé comme ci-devant: il vômit sa médecine un instant après l'avoir prise; &, comme précèdemment il en avoit aussi rejetté une partie, on lui donna un bol fait avec un scrupule de jalap bien broyé avec douze grains de sel végétal & un scrupule de rhubarbe; le tout mis en bol avec le sirop de fleurs de pêcher. Il fut bien purgé.

On le tint ce jour-là à la ration de l'Hopital, de même que toutes les

autres fois qu'il fut purgé.

A cette époque, ſes douleurs étoient moindres, & il commençoit à prendre de l'embonpoint.

Le premier Juin, il prit ſix cuillerées de Sirop, & autant les autres jours, juſqu'au 8 qu'il fut purgé avec le bol dont eſt parlé ci-deſſus.

Ses douleurs diminüoient, & ſon embonpoint croiſſoit preſqu'à vuë d'œil.

Le 9, il reprit ſix cuillerées de Sirop, & autant les autres jours juſqu'au 16 qu'il fut purgé avec le bol ordinaire.

Les douleurs étoient entièrement diſſipées, & il paroiſſoit guéri; cependant, le 17, il prit ſix cuillerées de Sirop ju qu'au 24, qu'il fut encore purgé avec le bol.

Depuis le 24 juſqu'au premier Juillet, il prit encore du Sirop, à la doſe de ſix cuillerées par jour, mais uniquement pour ſe conformer aux intentions de M. Bellet, qui veut qu'on prenne quatre bouteilles de Sirop.

A cette époque, ayant pris 240 cuillerées de Sirop, il joüiſſoit d'une bonne ſanté, avoit de très-belles couleurs, & tant d'embonpoint, qu'il

ſembloit qu'on eût pris plaiſir à l'engraiſſer. Il retourna ſur la Galère le premier Juillet, & fut jugé guéri par les Souſſignés. Il a été 57 jours dans les remèdes, a été ſaigné deux fois, & purgé huit fois.

A Toulon le premier Août 1768. Signés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

JEAN-PIERRE ARTIGUES, Charpentier de Toulon, âgé de 22 ans, a été viſité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine ſouſſignés. Il avoit, depuis un mois, un bubon ouvert du côté droit. Il avoit été ſaigné le 25, & purgé le 26 avec un demi-gros de jalap en poudre, qu'on faiſoit boüillir dans une décoction de racine de régliſſe, & à laquelle on ajoutoit une once & demie de manne. On ne crut pas devoir le traiter chez lui, parce qu'il étoit marié, & que ſa femme n'eſt pas bien famée.

Il prit, le 27, une cuillerée de Sirop Anti-vénèrien; le 28, deux cuillerées; le 29, trois cuillerées; le 30, il en prit quatre, deux le matin &

deux le ſoir juſqu'au 4 Mai, qu'il fut purgé comme ci-deſſus.

Il ne ſe plaignit de rien que de reſſentir un peu de chaleur à l'eſtomac le matin, après avoir pris le Sirop. Aucune diminution dans le bubon.

Le 5, il continüa de prendre chaque jour deux cuillerées de Sirop le matin, & autant le ſoir juſqu'au 12 qu'il fut purgé, comme il eſt marqué ci-deſſus.

Pendant ce temps, où il ne ſurvint aucun accident, la diminution du bubon fut peu ſenſible.

Le 13, il recommença à prendre du Sirop, à la doſe de quatre cuillerées par jour, juſqu'au 20, qu'il fut purgé comme à l'ordinaire. A cette époque, le bubon avoit diminüé de plus de la moitié.

Le 21, il prit quatre cuillerées de Sirop. Le 23, il en prit ſix, & continüa, à cette dernière doſe, juſqu'au 28, qu'il fut purgé comme ci-devant. Alors le bubon avoit totalement diſparu. La playe étoit cicatriſée, mais les bords en étoient élevés.

Le 29, il continüa l'usage du Sirop, à la dose de six cuillerées par jour, jusqu'au 5 de Juin, qu'il fut encore purgé.

Les bords de la cicatrice s'étoient applatis.

Le 6 Juin, il prit six cuillerées de Sirop; &, le soir, il sortit furtivement de l'Hopital. On le fit chercher. Il fut ramené le 8, fut attaché à son lit, & prit six cuillerées de Sirop.

Le 9, il promit de rester jusqu'à ce qu'il eût pris quatre bouteilles de Sirop. On le détacha; à peine le fût-il, qu'il s'échappa une seconde fois, & on ne pût le retrouver.

Il a pris 160 cuillerées de Sirop. Il paroissoit guéri. Il a été saigné une fois, & purgé six.

A Toulon le premier Août 1768. Signés *Barberet*, *Faure de Roussieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

MATHIEU IGNARDON, de Marseille, âgé de 19 ans, troisième Canonnier de la Compagnie de Périlhau, fut visité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Mari-

ne souſſignés. Il avoit un paraphymoſis, avec un condylôme à l'anus.

Il avoit été ſaigné le 25, & purgé le 26, avec un demi-gros de jalap boüilli dans la décoction de régliſſe, & une once & demie de manne. Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Antivénèrien. Le 28, deux cuillerées, une le ſoir & une le matin. Le 29, il prit deux cuillerées le matin, & il eut une petite ſalivation; mais, comme elle ne dura pas juſqu'après le dîner: le ſoir, on lui en donna encore une cuillerée. Le 30, deux cuillerées le matin, & deux le ſoir, & ainſi de ſuite juſqu'au 4 de Mai, qu'il fut purgé comme ci-deſſus. La ſalivation ne reparut plus.

Le 5, il prit deux cuillerées de Sirop le matin & autant le ſoir juſqu'au 12, qu'il fut purgé comme il a été marqué.

Il pouvoit alors recouvrir le gland très-aiſément, il reſtoit ſeulement un peu de dureté au prépuce. Le condylôme étoit dans le même état: il parut même deux petits poireaux ſur le gland.

Le 13, il continüa l'uſage du Sirop, à la doſe de quatre cuillerées par jour juſqu'au 20, qu'il fut purgé comme ci-deſſus.

A cette époque, les poireaux avoient diſparu. Il ne reſtoit plus de dureté au prépuce. Le condylôme reſtoit le même, & le malade ſe plaignoit de ce que le Sirop lui donnoit trop d'appétit, & de la modicité de la ration de l'Hopital. Il falloit que ſes voiſins gardâſſent ſoigneuſement leur pain. Il a continüé, pendant tout le traitement, d'avoir un appétit dévorant.

Le 21, il prit quatre cuillerées de Sirop. Le 22, il en prit ſix, & continüa à la doſe de ſix cuillerées par jour juſqu'au 28, qu'il fut encore purgé.

Alors le condylôme avoit diminüé ſenſiblement.

Le 29, il prit ſix cuillerées de Sirop, & autant les autres jours juſqu'au 5 de Juin, qu'il fut purgé à l'ordinaire.

Le condylôme étoit preſque totalement diſſipé.

Le 6 Juin, il continüa l'uſage du Sirop, à la doſe de ſix cuillerées juſqu'au 13, qu'il fut purgé.

Pour lors les reſtes du condylôme avoient entièrement diſparu.

Le 14, il prit encore ſix cuillerées de Sirop, & ainſi de ſuite juſqu'au 21, qu'il fut purgé pour la dernière fois, ayant pris quatre bouteilles de Sirop. Le lendemain, il ſortit de l'Hopital très-diſpos, avec toutes les marques d'une bonne ſanté, & fut jugé guéri par les Souſſignés.

Il a reſté cinquante-huit jours à l'Hopital, a été ſaigné une fois, & purgé huit fois.

A Toulon le premier Août 1768. Signés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, & *Hutre*.

PIERRE VATTIER, âgé de 26 ans, deuxième Canonnier de la Compagnie de Perilhau, a été viſité le 27 Avril 1768, par les Médecins & Chirurgiens de la Marine, ſouſſignés.

Il avoit un condylôme à l'anus, des verrües ſur le gland, & ſe plaignoit de douleurs véroliques.

Il avoit été ſaigné le 25, & purgé le 26, avec un demi-gros de jalap boüilli dans la décoction de la racine de régliſſe, à laquelle on ajoutoit une once & demie de manne.

Le 27, il prit une cuillerée de Sirop Anti-vénèrien, deux le 28, trois le 29, quatre le 30, deux le matin, & deux le ſoir, & ainſi de ſuite juſqu'au 4 de Mai qu'il fut purgé comme il eſt marqué ci-deſſus.

Le Sirop lui cauſa quelque chaleur à l'eſtomac, & lui donna de l'altèration dans la matinée: c'eſt pourquoi on lui preſcrivit de la ptiſanne avec la racine de fraiſier & le nitre.

Le 5 Mai, il prit quatre cuillerées de Sirop & autant les autres jours juſqu'au 12, qu'il fut purgé comme ci-deſſus.

Du 5 au 12, il ſortit pluſieurs petits poireaux qui parurent ſur le gland & autour du prépuce. Il ne ſe plaignoit plus d'altèration, ni de chaleur à l'eſtomac; mais d'avoir trop d'appétit.

Du 13 au 16, il prit quatre cuillerées de Sirop par jour. Le 16 il eut la fièvre, pour avoir trop bû & trop

mangé la veille ; il ne prit point de Sirop, de même que le 17 ; il en prit quatre cuillerées le 18, & fut purgé le 19 comme ci-dessus.

A cette époque, les douleurs étoient moins considèrables, & le condylôme avoit diminüé de volume ; mais les poireaux restoient les mêmes.

Le 20, il prit quatre cuillerées de Sirop, quatre le 21, six le 22, & les autres jours jusqu'au 27, qu'il fut purgé comme ci-dessus.

Alors le condylôme étoit presque totalement dissipé. Les poireaux résistoient ; ils étoient les mêmes, il n'y avoit que quelques-uns de ceux qui étoient sortis durant l'usage du Sirop, qui avoient disparu.

Le 28, il prit six cuillerées de Sirop, ce qu'il continüa jusqu'au 4 de Juin : il fut purgé ce jour-là comme à l'ordinaire.

Tous les nouveaux poireaux avoient disparu & le condylôme étoit totalement dissipé ; les verrües commençoient à baisser & il ne restoit plus aucune douleur.

Le 5 Juin, il continüa l'usage du

Sirop, à la dose de six cuillerées par jour jusqu'au 12, qu'il fut purgé à l'ordinaire.

Pour lors on ne voyoit plus que la marque des verrües, elles n'avoient point de saillies.

Il prit encore du Sirop pendant trois jours à la dose de six cuillerées. Le troisième jour au soir, on le trouva sans bas & n'ayant presque que sa chemise se promenant exposé à un vent très-froid & très-impetüeux. Il eut une fièvre très-vive le 17, il fut saigné le 18 au matin; la fièvre ayant diminüé, il fut purgé avec la casse, les follicules & la manne. La fièvre ayant augmenté le soir, il fut encore saigné; le 19 au matin, la fièvre étoit modèrée; il étoit baigné de süeur, avoit les yeux saillans & vitrés, un tremblement dans les muscles: il fut saigné du pied le soir. Le 20, il prit un grain & demi de tartre émétique qui le fit vômir prodigieusement; ayant cessé de vômir, il prit une oncu de pulpe de casse & deux onces de manne dans le petit lait qui le fit aller beaucoup par le bas, Il fut

un peu mieux le ſoir. Le 21, il étoit baigné de süeur, avoit un pouls petit, une chaleur brûlante, une grande ſècherеſſe au goſier: il prit deux lavements émollients. Sa ptiſanne étoit nitrée & acidulée. Le 22, même ſècherеſſe au goſier, de ſorte qu'il avoit peine à parler. On lui touchoit le goſier avec un pinceau trempé dans le miel roſat & l'eſprit de vitriol. Même ptiſanne, mêmes lavements: on lui faiſoit tenir deux & trois fois par jour les pieds dans l'eau tiède pendant une demi-heure. Le 23 & le 24, le pouls reſta toujours petit, les süeurs continüoient, la langue étoit noire de même que le goſier; il y avoit tremblement dans les muſcles, ſoubreſauts dans les tendons. Le 25, on lui donna un lavage de caſſe dans le petit lait qui lâcha le ventre, ſans amener du mieux. Le 26, on lui donna deux lavements, & alternativement de la ptiſanne acidulée & du petit lait clarifié. Le 27, on réïtèra le dilutum de caſſe dans le petit lait. Les mêmes accidents ſubſiſtoient. Le 28, on lui appliqua les veſſicatoires à la

nuque. Il y eut un écoulement le 28 & le 29. Le 30, la plaie étoit sèche & devint noire vers le soir. Le malade mourut le premier Juillet. Il avoit pris 206 cuillerées de Sirop, qui font trois bouteilles & demie, ce qui avoit suffi pour dissiper tous les symptômes de la Vérole, lorsqu'il tomba malade de la fièvre qui l'enleva.

A Toulon le premier Août 1768. Signés *Barberet*, *Faure de Roussieux*, *Verguin*, *Ricard* & *Hutre*

Nous soussignés Médecins & Chirurgiens de la Marine au Département de Toulon, avons fait l'ouverture du cadavre de Pierre Vattier, Canonnier de la Compagnie de Périlhau mort d'une fièvre maligne, dans lequel nous avons trouvé les vaisseaux du cerveau & du poulmon engorgés d'un sang noirâtre, & ceux du ventricule d'un sang vermeil, ce qui nous fait croire que ce viscère n'a été engorgé qu'en dernier lieu; que son engorgement est la suite de ceux qui se sont faits ailleurs & à cause des obstacles que le sang trouvoit dans son cours. Nous croyons aussi que le *Si-*

rop Antivénèrien de M. Eellet, dont Pierre Vattier a ci-devant fait uſage, n'a eu aucune part à ſa maladie. A Toulon le 7 Juillet 1768. Signés, *Barberet*, *Faure de Rouſſieux*, *Verguin*, *Ricard*, *Hutre*.

CERTIFICATS de M. Verguin, Chirurgien-Major de la Marine, concernant deux malades.

NOUS Chirurgien Major de la Marine au Département de Toulon, certifions avoir reçu de M. Barberet premier Médecin de la Marine, deux bouteilles du Sirop Anti-vénèrien de la compoſition de M. Bellet, pour être employé au traitement de Louis Bigot, Matelot d'Arles, âgé de vingt-ſix ans, que nous avons opèré, le 4 Juin dernier, d'une fiſtule à l'anus complette & à clapiers, qu'il portoit depuis deux ans. Dans les premiers panſements, la playe s'eſt trouvée extrèmement altèrée, fort ſenſible, ne donnant qu une ſuppuration âcre & ſéreuſe. Les bords devinrent calleux, renverſés & enflammés

enflammés, ce qui nous porta à interroger le malade ſur ſa vie paſſée. Il avoüa avoir eu pluſieurs chaudepiſſes, auxquelles il n'avoit preſque point fait de remèdes ; &, comme les dragées de M. Keyſer font principalement leurs efforts par les ſelles, nous priâmes M. Barberet de nous donner du Sirop Anti-vénèrien ; qui fut mis en uſage le 17 Juin dernier. Le quatrième jour la playe commença à ſe déterger, les bords ſe ſont amollis & affaiſſés inſenſiblement, la régénèration s'eſt faite de même. Le malade n'a éprouvé aucune incommodité pendant l'uſage de ce remède ; ſa playe eſt preſque cicatriſée. En foi de quoi nous avons donné le préſent.

A Toulon le 9 Juillet 1768. Signé, *Verguin.*

Nous Chirurgien Major de la Marine au Département de Toulon, certifions avoir reçu de M. Barberet premier Médecin de la Marine, une bouteille de Sirop Anti-vénèrien de la compoſition de M. Bellet, qui a été employée au traitement d'un Officier

de la Marine qui étoit atteint d'un phymosis, de chancres, & de la chaude-pisse, dont les symptômes étoient devenus très-considèrables, à cause d'une fièvre de pourriture qui lui survint dans le même temps. Après avoir combattu la fièvre, l'inflammation locale & le sphacèle qui étoit à une grande partie du gland, par les topiques génèraux; nous lui avons fait prendre une bouteille du Sirop selon la méthode, ce qui lui a fait disparoître les chancres, le phymosis & les douleurs de la chaude-pisse, qui n'est point guérie. Cet Officier a fait son service pendant le temps qu'il a pris ce remède : il est actüellement en mer, & n'a éprouvé aucune incommodité pendant l'usage de cet Anti-vénèrien. En foi de quoi nous avons donné le présent.

A Toulon, le 9 Juillet 1768. Signé, *Verguin.*

CERTIFICATS de Médecins & Chirurgiens de Paris.

Je soussigné, ancien Chirurgien

Major & consultant des Camps & Armées du Roi, de l'Hopital de la charité, Chirurgien Major de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & de l'Hopital des Vénèriens du Régiment des Gardes-Françoises, certifie avoir guéri, avec le Sirop de M. Bellet, une fille grosse attaquée de la vérole, ayant pour symptômes un très-grand nombre de poireaux qui occupoient les grandes lèvres, ainsi qu'un très-gros chou-fleur placé au-dessus du conduit urinaire, accompagné d'un écoulement vénèrien: que tous ces accidens ont cèdé, avec la plus grande facilité, par le seul usage du Sirop; que la fille est accouchée à terme; & que la mère & l'enfant joüissent de la meilleure santé, depuis deux ans que ce traitement est fait. La malade n'a jamais eu ni colique, ni salivation.

Qu'en outre j'ai aussi guéri, avec le même remède, un petit garçon, âgé de dix ans, qui étoit rongé d'écroüelles, ayant un gonflement considèrable, avec caries, au radius & au cubitus dont les mouvemens étoient intercèptés. La glande maxillaire droite

étoit presque squirrheuse & ulcèrée. A la base des fausses côtes, du côté droit, étoit un ulcère de la grandeur d'un petit écu. Malgré tous ces accidents, le malade a été guéri dans l'espace de quatre mois, sans qu'il ait eu aucunes coliques, ni salivation, & sans aucune incommodité quelconque qui l'ait obligé de garder sa chambre.

Le remède de M. Bellet qui guérit de la vérole avec tant de facilité & de certitude, sans obliger les malades à garder la chambre, & sans les détourner de leurs travaux ordinaires, nous paroît d'autant plus précieux, que nous estimons qu'il pourroit être administré aux Matelots, sur le bord même, & au milieu de leur service; qu'un soldat pourroit le prendre pendant les marches, & sur-tout qu'on pourroit l'administrer aux blessés qui, quand ils ont la vérole, sont dans les plus grands risques.

Quant à la guérison des maladies scrophuleuses, il nous a paru jusqu'icy que c'étoit le seul remède efficace qui mérite la plus grande attention, attendu le nombre des malades qui en sont attaqués & l'impossibilité où

l'on étoit de les guérir radicalement : en foi de quoi j'ai donné le présent certificat. A Paris le 7 Novembre 1767, signé, *Guérin*.

Je soussigné ancien Chirurgien... atteste que j'ai soigné & guéri radicalement avec beaucoup de facilité, en moins de temps que par les autres méthodes, & sans le moindre accident, tous les malades que j'ai traités avec le remède de M. Bellet, Médecin du Roi, &c. C'est pour rendre témoignage au succès le plus complet qu'on puisse voir dans ce genre, & pour la vérité que je fournis les faits suivants.

J'ai traité, avec le Sirop Anti-vénèrien, dans le commencement de Janvier 1760, un homme qui avoit tous les symptômes de la vérole la plus caractèrisée. Il portoit, sur sa langue, plusieurs excroissances, en forme de choux-fleur, d'un volume si considèrable, qu'il ne pouvoit parler qu'avec beaucoup de peine, & que la déglutition de tous liquides étoit extrèmement laborieuse. C'est dans cet état, & dans le temps le plus froid que ce

malheureux, qui logeoit à la Ville-l'Evêque, venoit me voir deux ou trois fois la ſemaine à l'Hopital de ...... L'uſage de la première demi-bouteille de ce remède a produit une diminution très-ſenſible; &, dans l'eſpace d'un mois, la cauſe du mal, forcée de céder à l'action de cet excellent remède, s'eſt affoiblie; les excroiſſances ſe ſont totalement affaiſſées, & tous les accidents diſparûrent, ſans ſalivation, ni autre incommodité. La guériſon a été complette & radicale au bout de deux mois. Je certifie que c'eſt un remède très-avantageux pour l'humanité, que ſon effet eſt certain, & qu'il mèrite la préfèrence.

J'ai traité de même, dans le fort de l'hiver de 1766, deux nourrices dans la maiſon des Enfants-Trouvés à Paris. Elles avoient le corps couvert de puſtules, des chancres & des poireaux conſidèrables ſur les parties extèrieures de la génèration. Tous ces ſymptômes vénèriens ont diſparu, par l'uſage de ce remède & ſans autre ſecours, en moins de deux mois. Une de ces femmes avoit donné la maladie

à son enfant ; il en portoit des preuves non équivoques : enfin il guérit en tettant sa nourrice qui lui communiqua le remède à la faveur de son lait. Je connois un très-bon nombre de personnes des deux sèxes qui étoient fortement attaquées de cette maladie, que ce Sirop a guéries radicalement, & qui joüissent de la santé la plus parfaite. J'en ait vu des effets étonnants sur des scrophuleux. C'est un des meilleurs remèdes que l'on connoisse, pour cela, en Médecine. La grande expèrience & les lumières de ce Médecin respectable lui ont fait porter ce remède a son dernier degré de perfection : en foi de quoi j'ai signé le présent. A Paris, ce 24 Novembre 1767.

L'Auteur de ce certificat est un homme de mèrite dans sa profession. Il a des raisons particulières de cacher son nom, quant à présent. Mais, dans quelque tems, ces raisons ne subsisteront plus ; &, si le Recueil que l'on donne aujourd'hui au Public est imprimé une seconde fois, il se fera connoître.

Nous soussignée Supèrieure de l'Hopital des Enfants-Trouvés, certifions

qu'avec le Sirop Anti-vénèrien de Monsieur Bellet, Médecin du Roi, nous avons traité & guéri, dans notre Maison des Enfants-Trouvés & dans celle où l'on essayoit la nourriture des enfants par le biberon, plusieurs nourrices infectées du virus, dont deux étoient enceintes, sans que les femmes ayent eu ni salivation, ni colique, ni dévoyement. Elles avoient la liberté de se promener dans la maison, & & dans les cours. Elles vivoient la vie commune, sans que la nourriture, l'air & le froid ayent interrompu leur guérison, ou causé le moindre inconvénient. La Nourrice qui fut traitée à la maison de l'Essay, & qui allaitoit un Nourriçon, alloit, chaque jour, en laver les langes, dans un jardin où l'eau d'un bacquet étoit souvent couverte de glace, & les étendre dans le même jardin. Ni elle, ni l'enfant n'en ont jamais souffert. L'on pourroit d'autant moins douter de la guérison de cette femme que, quelque temps après avoir cessé les remèdes, s'étant cassé le bras dans une chûte par un escalier, elle en fut guérie fort vîte, & sans aucun accident,

dent, à l'Hotel Dieu. Toutes ces guérisons ont été opèrées dans le cours d'environ six semaines. La facilité avec laquelle l'on peut administrer ce remède, la liberté qu'ont les malades de s'exposer à l'air en tout temps, & de s'occuper de leurs travaux, nous persüade que nous pourrions en envoyer dans les campagnes, pour être donné aux Nourrices, lorsqu'elles s'apperçoivent que leur nourriçon est infecté. Par ce moyen l'on guériroit en même temps la mère & l'enfant; au lieu que l'enfant gâté périt toujours, & que le mal fait des progrès dans la mère; d'autant plus que les Nourrices, qui se font une peine de quitter leur ménage & leurs travaux, & de venir à Bicêtre pour y être confondües avec plusieurs femmes de mauvaise vie, diffèrent de se déclarer, donnent au mal le temps de faire des progrès; & à leur mari l'occasion de le gagner & de perpétüer une race infectée.

Ce que nous nous proposons à ce sujet nous paroît d'autant plus facile, que les deux Nourrices enceintes, dont nous avons parlé ci-dessus, ont

été guéries en campagne, se conduisant elles-même dans l'usage du remède. En guérissant les Nourrices dans leurs campagnes, nous trouverions d'autres avantages. La crainte d'être infectées, par les Nourriçons des Enfants-Trouvés, fait qu'un grand nombre de femmes ne veulent pas venir en prendre ; &, chaque fois qu'une Nourrice infectée vient à Paris pour y être traitée, son absence divulgue son accident, & augmente la terreur. S'il est vrai, comme on doit le croire d'après les expériences de plusieurs grands Médecins & Chirurgiens, que le même Sirop guérit les maladies scrophuleuses, il deviendroit bien utile dans les Hopitaux, où l'on voit un très-grand nombre de ces maladies. Nous nous bornons à citer des faits, & à propôser nos réflèxions, laissant au Gouvernement à nous faire joüir d'un remède que, jusques ici, M. Bellet nous a fourni gratüitement, ce que nous n'oserions exiger pour le grand nombre de nos malades & pour remplir toutes les vües que nous avons indiquées : en foi de quoi nous avons signé la présente

déclaration. A Paris ce 3 Décembre 1767. Signé Sœur *Renée.*

Nous Conſeiller d'Etat, premier Médecin de la Reine, certifions avoir vu pluſieurs tumeurs ſcrophuleuſes complettement guéries ſous nos yeux, par l'effet du Sirop Mercuriel de M. Bellet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin ordinaire du Roi, dont nous avions conſeillé l'uſage, après avoir bien conſtaté nous-même le caractère du mal. Ce remède, que les perſonnes les plus délicates & les enfants peuvent avaler ſans nul dégoût, agit d'une manière douce & inſenſible; & ſes effets n'ont pas beſoin d'être aidés, ou déterminés, ou ſoutenus par aucun Topique. Ce témoignage, que nous nous faiſons un devoir de rendre, eſt fondé ſur des faits dont nous pouvons être garants. Nous avons pareillement bien conſtaté, par nos propres expèriences, l'efficacité du même remède, pour la guériſon des maladies vénèriennes, dans les cas les plus graves. Nous avons fait diſparoître &

ſans retour, dans l'eſpace de deux mois & demi, à une jeune perſonne, des chancres, des poulains, un écoulement ſanieux, des excroiſſances véroliques aux parties de la génération & au fondement, & des puſtules dures & calleuſes, ſans le ſecours d'aucun topique, & ſans que la malade ait diſcontinüé de ſortir. Nous avons vu le même remède diſſiper un gonflement vérolique du tibia, pluſieurs loupes graiſſeuſſes dans le tiſſu de la peau, & des douleurs nocturnes. Nous l'avons adminiſtré avec ſuccès, en très-petites doſes, & en le continüant long-temps de ſuite, à deux perſonnes que le virus vérolique invétèré avoit réduites à un état de maraſme, & de langueur conſidèrables. Pendant le traitement, les forces ſe ſont rétablies, & la maigreur a peu-à-peu diminüé. Nous pourrions citer pluſieurs autres obſervations. Les avantages que ce remède réünit de ne point procurer la ſalivation, de convenir à tous les âges, à tous les tempéraments, aux femmes enceintes, aux Nourrices même qui ſont infectées, de pouvoir être admi-

niſtré dans toutes les ſaiſons, & de procurer une guériſon aſſûrée à ceux même qui, forcés par des circonſtances ou par des devoirs indiſpenſables, ne peuvent prendre nulle des précautions qu'exigeroient la plupart des autres méthodes de traiter cette maladie : tous ces avantages que nous lui avons bien reconnus, nous déterminent à le placer au rang des meilleurs remèdes, & des plus utiles, & à donner à ſon Auteur les éloges qu'exige de nous une découverte auſſi intérèſſante. A Verſailles, 5 Décembre 1767. Signé *Laſſone.*

Monſieur *** Négociant, âgé de 26 ans, a eu, pour la première fois, une gonorrhée : elle ne lui a jamais occaſionné la moindre douleur, même dans le canal de l'urètre. Cet accident lui eſt arrivé aux Indes, au commenment de l'hiver dernier, avec une Blanche. Un Chirurgien-Major lui a fait le traitement ordinaire en pareil cas. Il ſe croyoit guéri. Quinze jours après, l'écoulement eſt revenu avec autant d'abondance : on a re-

commencé le même traitement: l'écoulement s'est arrêté par degrés: il a été supprimé entièrement pendant huit jours; ensuite il est revenu en même quantité, & en même qualité que la première & seconde fois. Il a protesté au Chirurgien-Major qu'il n'avoit jamais vû que cette seule femme, & qu'il n'avoit eu aucun commerce avec elle depuis le moment qu'il avoit eu du mal. Le Chirurgien-Major le détermina à passer par les remèdes, ce qui fut exécuté méthodiquement, d'après son rapport. Ces trois traitements ont duré environ six mois. Depuis le dernier, qui étoit au mois d'Avril 1768, il a eu un écoulement périodique tous les huit à dix jours; il souffroit constamment de la poitrine: il ne pouvoit faire de grandes inspirations sans de grandes douleurs, sur-tout lorsque l'écoulement n'avoit pas lieu. Arrivé à Paris, il est venu me consulter. Je lui ai proposé le Sirop Anti-vénèrien, qu'il a accepté. Les premiers jours qu'il en a fait usage, l'écoulement est devenu plus abondant, &

ſa reſpiration plus libre. Il prend ce remède depuis ſix ſemaines; &, depuis trois ſemaines, il n'y a plus d'écoulement, & ſa poitrine eſt en pleine liberté.

A Paris le 29 Août 1768, Signé *Thierry de Buſſy*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin ordinaire du Roi, en ſa Cour de Parlement.

Monſieur le Comte de *** âgé de 33 ans, a eu ſix gonorrhées. Les cinq premières ont été bien guéries: la dernière, qu'il gagna au mois de Mars, fut rebelle à tous les remèdes qu'il avoit employés avec ſuccès pour les premières. Pendant le traitement, il s'apperçut d'une dureté aſſez conſidèrable à la partie moyenne & intérieure du canal de l'urètre. Toutes les fois que l'érèction avoit lieu, il reſſentoit, principalement dans cet endroit, de vives douleurs. Il y avoit deux mois qu'il étoit entre les mains d'un habile homme, lorſqu'il vint me trouver. D'après ſon rapport, il avoit été traité ſuivant toutes les rè-

gles de l'Art : je lui dis, de bonne foi, que je n'en ſavois pas davantage. Je lui conſeillai d'uſer du Sirop Anti-vénèrien de M. Bellet. Avant l'uſage de ce Sirop, il avoit un écoulement jaune & verd, la poitrine étoit gênée ; il avoit cette dureté dont j'ai parlé ci-deſſus, & des douleurs aiguës lorſqu'il rendoit ſes urines. Au commencement de l'uſage de ce Sirop, l'écoulement eſt devenu plus abondant ; ſept à huit jours après, il a diminüé. La matière a changé de couleur ; la dureté a été diſſipée en moins d'un mois ; enfin tous les accidents ont été détruits par degrés.

A Paris le 29 Août 1768. Signé *Thierry de Buſſy*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin ordinaire du Roi, en ſa Cour de Parlement.

Je ſouſſigné Médecin Conſultant du Roi, ci-devant Médecin en chef de ſes Armées en Allemagne & en Eſpagne, Médecin ordinaire de S. A. S. Mgr. le Comte de Clermont, & Inſpecteur génèral des Hopitaux Mili-

taires des trois Evêchés, & de la Lorraine, certifie que j'ai employé le Sirop Mercuriel de M. Bellet, fur diffèrentes perfonnes de tout âge & de tout fèxe, attaquées de maladies vénèriennes & fcrophuleufes ; que je n'ai jamais vu ce Sirop produire aucun mauvais effet ; mais, au contraire, que j'ai toujours remarqué qu'il agiffoit d'un façon douce & bénigne, & qu'il diffipoit, avec une promptitude étonnante, les fymptômes les plus graves de l'une & l'autre maladie: que la raifon pour laquelle je n'entre point dans un détail plus circonftancié de ces maladies, eft la crainte que j'ai de faire reconnoître les perfonnes que j'ai traitées & guéries, par l'ufage de ce Sirop. En foi de quoi j'ai figné & délivré le préfent Certificat. A Paris ce 5 Septembre 1768. Signé *Ninnin.*

Je fouffigné Docteur - Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerfité de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, ancien Profeffeur au Collège Royal, ancien Médecin

de l'Hopital de la Charité, certifie que M. Bellet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier & Médecin du Roi, desirant me faire connoître les proprietés d'un Sirop Mercuriel de son invention, me présenta, il y a environ huit ans:

1°. Une femme d'environ cinquante ans, qui portoit, tant sur le corps, que sur les membres, une grande quantité de tumeurs, dont plusieurs étoient grosses comme des pommes de Reinette, & qu'on eût prises pour des loupes qui auroient contenu de la boüillie, ou du suif à demi fondu. Cette femme se plaignoit de douleurs dans les membres qui troubloient son sommeil; & sa santé étoit d'ailleurs fort dérangée. L'exposé qu'elle me fit ne me permît pas de douter que sa maladie ne fût vénèrienne. C'est dans ces circonstances qu'elle prit le Sirop mercuriel pendant environ six semaines, sans cesser ses travaux qui étoient fort peinibles, & se nourrissant des premiers alimens qu'elle trouvoit, son indigence ne lui permettant pas de se procurer les plus salu-

taires. A la fin du traitement, qui ne fut traverſé d'aucun accident, M. Bellet me fit examiner la malade, & je vis, avec bien de la ſatisfaction, que toutes ſes tumeurs, ſans exception d'aucune, avoient diſparu entiérèment, qu'elle ne ſe plaignoit plus d'aucune douleur, & que ſa ſanté étoit parfaitement rétablie.

2°. M. Bellet me montra un jeune garçon perdu d'Ecroüelles, & dont les os, en pluſieurs endroits, étoient ramollis & gonflés; qui avoit, à l'avant-bras, pluſieurs ulcères avec carie, des glandes autour de la mâchoire fort dures & fort inégales. Après que ce malade eut été traité pendant trois mois, je le revis & le trouvai parfaitement guéri. Les caries s'étoient exfoliées ſans aucun panſement. Ce qui annonçoit la ſtabilité de la guériſon, c'eſt que les cicatrices étoient profondes, adhérentes aux os, ſans aucune rougeur, lividité, ni gonflement ſur les bords.

3°. Déterminé par des ſuccès ſi éclatans, je traitai moi-même avec le Sirop Mercuriel un jeune homme

de huit ans à qui j'avois déja, presque sans aucun fruit, administré, pendant plusieurs mois, des médicaments qui m'avoient quelquefois réüssi dans le traitement des Ecroüelles. Ce petit malade avoit autour du col, & sous le menton, des glandes engorgées & dures, une tumeur, aussi fort dure & de la grosseur d'une noix, à la partie moyenne & interne du bras gauche, les os du carpe & du métacarpe d'une main, ceux du tharse & du métatharse d'un pied très-considèrablement gonflés & douloureux; ensorte qu'il ne marchoit que fort peu & fort difficilement, & qu'il ne pouvoit faire aucun usage de sa main. Cette main, dans la paume, portoit deux ulcères profonds qui, après avoir été fermés imparfaitement, s'étoient r'ouverts, & versoient une sanie séreuse, grisâtre, très-fœtide: l'ouverture de ces ulcères formoit (comme on dit communément) *le cul de poule*, symptômes dont la réünion annonçoit des caries. C'est dans ces circonstances que le jeune homme a pris, sous ma conduite, le Si-

trop Mercuriel. Il en a continüé l'usage pendant six mois, à la fin desquels il a été parfaitement guéri, sans qu'il soit survenu aucun des accidents que causent souvent les remèdes Mercuriels. Depuis plus d'un an qu'il y a que cette cure est achevée, l'enfant joüit de la meilleure santé. Il ne lui reste pas le moindre vestige de ses maux passés. C'est le fils de M. Capperonnier, de l'Académie des Inscriptions, & l'un des Gardes de la Bibliothèque du Roi. Il n'a fait aucune difficulté de me permettre de le nommer, & se fait un devoir & un plaisir de publier la guérison de son fils.

4°. Il y a actüellement près de trois ans qu'un enfant, alors âgé de quatre, & fort infirme depuis sa naissance, fut confié à mes soins. Il avoit la face & les lèvres couvertes de grosses croûtes suppurantes, les lèvres & le nez fort rouges & fort gonflés, le dedans du nez tout rempli des mêmes croûtes qui tomboient quelquefois, mais se renouvelloient aussi-tôt, ensorte qu'il ne respiroit que par la

bouche. Il étoit très-ſujet à des opthalmies aïnſi qu'à des éréſipèles qui lui couvroient la face, & de plus à une toux fort opiniâtre qui, d'une repriſe, a duré ſix mois. Il avoit de la fièvre preſque perpétüellement. Sa nourrice étant devenüe groſſe, on avoit été obligé de le ſevrer après quatre mois de nourriture. Cette circonſtance & l'inutilité du traitement que j'avois employé pendant près de deux ans, me donnèrent de violens ſoupçons ſur la ſanté de la nourrice. On fit des recherches ſur ſa vie, & l'on m'apprit qu'elle étoit morte perdüe de maladie Vénèrienne. L'enfant prit le Sirop Mercuriel. En moins de trois ſemaines, il ſe fit, dans toute la cavité du nez & des cavernes maxillaires, en un mot, dans toute l'étendüe de la membrane pitüitaire, une telle fonte, qu'il rendoit tous les jours, par le nez, une grande quantité de mucoſité purulente mêlée de croûtes qui ſe détachoient. Les lèvres & le nez ſe dégonflèrent, & reprirent une couleur naturelle, la toux ceſſa; &, ce qui étoit plus ſatisfai-

ſant encore, un écoulement que j'avois excité, depuis ſix mois, derrière une oreille, & entretenüe par un veſſicatoire habitüel, ſe ſecha de lui-même, malgré l'emplâtre fait pour l'exciter, comme ſi la nature alors eût ſenti l'inutilité de l'écoulement. Le traitement a été continüé deux mois. L'enfant, depuis ce temps, s'eſt toujours très-bien porté à tous égards. Il eſt gay, diſpos, embonpoint, fait bien ſes fonctions, & ſon teint eſt animé de belles couleurs qu'il n'avoit jamais eües auparavant.

5°. Peu de tems après la guériſon de cette enfant, nous fûmes appellés, M. Bourdelin & moi, pour un jeune homme de quatorze ans, qu'on avoit auſſi ſevré après cinq mois de nourriture, parce que ſa nourrice étoit groſſe. Sa ſanté n'avoit ceſſé depuis d'être dérangée par des infirmités de toute eſpèce. On lui fit faire deux cautères, dont un lui reſtoit encore lorſque nous fûmes conſultés. Il avoit le teint pâle, livide, le nez gonflé ainſi que les lèvres, & des boutons croûteux au front. Ses yeux

n'avoient presque pas cessé d'être enflammés. Le gauche avoit toujours été plus malade que le droit : tout le bord de la paupière, tant supérieure qu'inférieure, étoit rouge, gonflé, ulcéré, retourné en dehors & rongé au point qu'il paroissoit y avoir une déperdition considérable de substance. Les cils étoient tombés, depuis quelques mois, & ne revenoient point. La ressemblance des circonstances & des accidents de cette maladie avec celle dont je viens de parler, me détermina à proposer à M. Bourdelin mon respectable ami, l'usage du Sirop Mercuriel. Il y consentit. Ce remède fut donné avec un succès si complet, qu'il n'est pas resté au jeune homme la moindre trace des infimités ci-dessus énoncées. Les paupières se sont tellement reparées, que les cils sont revenus, & qu'actüellement qui que ce soit ne pourroit seulement soupçonner qu'elles ayent été malades. Le traitement n'a pas été traversé par le plus léger accident, & n'a duré que deux mois & demi.

6°.

6°. Ce jeune homme étoit à peine guéri, qu'on m'appella pour un enfant de ſix ans, attaqué du Rachitis. Il avoit le teint pâle, plombé, l'épine du dos conſidèrablement courbée de côté & d'autre, & faiſant l'S Romaine. La partie poſtèrieure des côtes du côté gauche étoit beaucoup plus ſaillante que du côté droit, où il ſe formoit une groſſe tumeur qui déja contenoit un peu de fluide. Elle étoit blanche, indolente, & de la nature des tumeurs ſcrophuleuſes. Dans ces circonſtances, l'enfant prit, par mon conſeil, pendant plus de deux mois, des boüillons apéritifs & des pilules de ma compoſition où il entre du Kermès minéral, de la Panacée & de l'Æthiops Martial, que j'ai vu ſouvent réüſſir en pareil cas. Ces remèdes furent ſans ſuccès. La tumeur augmentoit lentement. Je donnai alors, pour tout remède, le Sirop Mercuriel qui, dans le cours d'un mois, apporta, aux os déjettés, un changement conſidérable en mieux. La tumeur avançoit cependant, & la peau étoit fort uſée. M. Moreau l'ou-

vrit en ma préſence, il en ſortit environ un demi-ſeptier, ou plus, d'un pus très-ſéreux, couleur de verjus & fort fœtide. Les côtes étoient preſque découvertes de leur périoſte qui étoit fort uſé. L'uſage du Sirop fut interrompu pendant quelque temps, pour laiſſer paſſer la fièvre qui survint à l'opération, & dura environ quinze jours; après quoi l'enfant le reprit pendant long-temps. La cicatrice a toutes les qualités que l'on puiſſe deſirer pour une cicatrice bien ſolide. Elle eſt actuellement très-profonde, très-blanche, & nullement bourrelée à la circonférence. L'épine eſt très-droite. Les côtes, du côté gauche, ne prominent plus & ſont parfaitement ſymmétriques avec celles du côté droit. Si elles paroiſſent tant ſoit peu plus ſaillantes qu'elles ne devroient paroître, c'eſt une illuſion d'optique. Cette apparence ne vient que de ce que, du côté où s'eſt formé l'abſcès, il s'eſt fait une fonte fort conſidérable du corps graiſſeux, & que la cicatrice, étendue & profonde, forme une dépreſſion qui

fait paroître le côté opposé un peu plus renflé.

Il n'est pas inutile de remarquer ici que la maladie de l'enfant étoit compliquée du Rachitis & des Scrophules. On ne peut douter que la déformation des côtes & celle de l'épine n'appartînt au Rachitis, & que l'abscès n'eût tous les caractères d'un abscès scrophuleux, ce qui donne lieu de penser que l'une & l'autre maladie ont une cause commune, & que ce qui les distingue, c'est que la cause du Rachitis agit d'abord sur toute la substance des os, &, le plus souvent, y borne son action: au lieu que celle des Scrophules se porte d'abord sur les glandes & sur les parties molles, qu'elle affecte ensuite les os, mais en commençant par l'extérieur.

7°. Un homme de 50 ans étoit, depuis bien des années, tourmenté de douleurs, de la face & des mâchoires, qu'il prenoit pour des fluxions. L'un de ses testicules étoit sujet à s'engorger par intervalles: mais il ne se dégorgeoit jamais complet-

tement. Ce malade avoit, de temps à autres, des ophtalmies. Il ſentoit des douleurs dans les membres. L'œil droit, lorſqu'il commença l'uſage du Sirop, étoit fort enflammé. Le progrès de cette inflammation fut ſi rapide, qu'en trois jours de temps il ſe fit un épanchement de pus dans les lames de la cornée qui, dans toute ſon étendüe, devint opâque, & laiteuſe. Par conſéquent plus de vuë. La cauſe étoit Vénèrienne. L'os maxillaire étoit carié le long des alvéoles du côté gauche. Toutes les dents de ce côté étoient vacillantes. Il y avoit, au milieu de la voûte du palais, ſur la ſymphyſe des os maxillaires, un ulcère aſſez profond pour faire ſoupçonner une carie en cet endroit. L'évènement fit connoître cependant qu'il n'y en avoit pas. Le Sirop fut donné à très petites doſes. En quinze jours l'ulcère du palais fut cicatriſé. La cornée, à l'aide d'un veſſicatoire de douches & autres remèdes conſeillés à propos, s'éclaircit peu-à-peu. Les douleurs, tant des mâchoires que des membres, diminüèrent

ſenſiblement. Le teſticule ſe réduiſit à ſon juſte volume. Après cinq ſemaines de traitement, je ſentis, avec un ſtilet, que la portion de l'os maxillaire, qui répondoit aux deux dernières dents molaires, commençoit à vaciller. Ces deux dents, qui ne tenoient preſque point, furent tirées pour faciliter la ſortie de l'eſquille. Elle ſe fit jours peu-à-peu, & le malade la tira lui-même. Elle a 15 lignes de longueur, huit de largeur, & cinq d'épaiſſeur. Cette exfoliation a été ſuivie d'une bonne cicatrice qui laiſſe cependant une ouverture de quatre lignes de diamètre, & qui pénètre dans le ſinus maxillaire. Au moyen d'un petit tampon de coton enveloppé d'un linge dont le malade bouche cette ouverture, il n'en reſſent aucune incommodité. Lorſque ce malade, qui eſt étranger, a quitté la France, il ne lui reſtoit d'autre mal que pluſieurs dents branlantes & deſtinées à tomber. L'œil qui avoit été ſi affecté étoit auſſi clair que l'autre, & il en voyoit auſſi bien. Il a eu, pendant pluſieurs ſemaines, un crachottement

ſans douleur, ni inflammation aux gencives, que je préſume être venu du dégorgement des glandes maxillaires, parotides & gutturales qui étoient gonflées avant le traitement par l'effet de la maladie. Cette fonte reſſemble fort à celle de mucoſité qu'a éprouvé l'enfant dont il eſt parlé numéro 4. J'appuie cette conjecture ſur ce que la continüation de l'uſage du Sirop n'a nullement augmenté le crachottement. J'en ai même fait prendre au malade une cuillerée de plus vers le milieu du traitement, &, malgré cette augmentation, le crachottement a ceſſé de lui-même. D'ailleurs, ſur près de ſoixante malades, à qui j'ai vu prendre le Sirop, celui-là eſt le ſeul qui ait craché.

8°. Il y a un an qu'une enfant Rachitique me fut préſentée. Elle avoit l'épine conſidèrablement courbée d'un côté vers l'autre. Toutes les côtes, du côté gauche du dos, étoient ſi prominentes, qu'elles rompoient la ſymmétrie, & formoient une difformité choquante. Elle a pris, pendant deux mois & demi, matin & ſoir, une

cuillerée à caffé du Sirop. L'épine s'eſt bien redreſſée, les côtes ne faiſoient plus de ſaillie, après le traitement. Cette enfant eut, il y a deux mois & demi, un fièvre continüe qui dura vingt-huit jours, dont elle eſt parfaitement rétablie. Je l'ai examinée après ſa convaleſcence, & j'ai trouvé l'épine très-droite, & les deux côtés exactement ſymmétriques.

9°. Le 20 du mois de Juin dernier, deux Dames de qualité m'invitèrent à donner mes ſoins à une fille de 22 ans, qui, cinq ans avant, avoit été violée par un domeſtique qui la laiſſa groſſe, & lui communiqua la maladie Vénèrienne. Je trouvai cette malheuſe ſur un grabat, d'où elle ne ſortoit plus depuis ſix mois. Elle ſouffroit de tout ſon corps. Elle avoit un écoulement vénèrien très-abondant, un bubon dans chaque aine, & des chapelets de glandes fort dures des deux côtés du col. Son œil droit étoit enflammé, mais aſſez médiocrement pour qu'on ne pût pas attribüer à cette inflammation la perte de la vüe. La cornée n'avoit rien perdu de ſa tranſ-

parence, mais la prunelle étoit immobile & dilatée, ce qui prouve que la cauſe de la perte de la vüe réſidoit dans la rétine, & dans le nerf optique. Depuis long-temps la malade étoit ſans appétit, tourmentée de douleurs d'eſtomac, amaigrie juſqu'au maraſme, & ſes règles étoient entièrement ſupprimées depuis un an. A tout cela ſe joignoit une fièvre habitüelle & preſque aigüe. Après qu'elle eut pris le Sirop pendant huit jours à la doſe ſeulement d'une cuillerée, les douleurs étoient moindres, & le dégoût moins grand. La ſeconde ſemaine j'ordonnai deux cuillerées, & elle commença à voir de ſon œil droit. L'appétit revint, l'écoulement s'arrêta. Après un mois, les règles reparurent très-abondamment, & durèrent le temps ordinaire. Lorſqu'elles eurent ceſſé, l'écoulement revint très-copieuſement, mais blanc & de bonne qualité; puis, après avoir continüé ſix jours, il ceſſa pour ne plus revenir. La vüe cependant ſe rétabliſſoit de jour en jour, & les glandes des aines & du col, ſe réſolvoient à

vüe

vüe d'œil. Après deux mois de traitement, tous les accidents, ſans exception d'aucun, avoient diſparu. La malade liſoit, de ſon œil droit, avec la plus grande facilité, dans de très-petits caractères. Pendant tout le traitement, elle n'a preſque vêcu que de pain, de choux & de ſalades. Elle ne s'eſt apperçüe des effets du remède qu'à la diminution ſucceſſive, mais aſſez rapide des accidents, & au retour de ſes forces & de ſon embonpoint.

10°. Le 9 Juillet dernier, on me fit voir un jeune homme de quatorze ans, auquel je trouvai un teint livide & plombé, des yeux humides & enflammés. Il portoit, ſur tout le cuir chevelu de la tête, & au front, des boutons croûteux, ſuppurants & ſemblables à de la teigne. Les glandes cervicales des deux côtés étoient dures & gorgées, ramaſſées en forme de grappes. Il y en avoit de groſſes comme des avelines. La ſanté de ce jeune homme étoit d'ailleurs fort languiſſante. Cet état duroit depuis bien des années. Il n'eut pas pris le Sirop

pendant quinze jours, que l'ophtalmie fut diſſipée, les boutons commençoient à tomber en farine, & les glandes s'amolliſſoient. Aujourd'hui le ſeul qui reſte de tous ces accidents, ce ſont trois glandes ſeulement du côté gauche du col, dont la plus groſſe égale à peine un très-petit pois. Le jeune homme a des couleurs qu'on ne lui avoit jamais vües. Il eſt plein de vigueur & de ſanté.

11°. Une domeſtique du père de cet enfant me préſenta, vers la fin de Juillet, ſa fille âgée de huit ans, attaquée de pluſieurs ulcères ſcrophuleux, l'un à la joüe gauche, d'autres au col, d'autres au bras droit, & à l'épaule du même côté. Toute l'articulation du coude étoit priſe d'une groſſe tumeur qui en faiſoit le tour, & s'étendoit fort au loin ſur le bras, & ſur l'avant-bras. Toute cette tumeur étoit fort dure, excèpté un eſpace plus prominent que le reſte, où il y avoit un point de ſuppuration. Les mouvements de l'avant-bras étoient ſi peu perceptibles, que l'on eût volontiers ſoupçonné une anchyloſe. Après quin-

ze jours de l'ufage du Sirop, la fuppuration avoit tellement augmenté, & la peau étoit fi mince, la collection fi copieufe, que, pour éviter le défordre que pouvoit caufer le pus par une trop longue ftagnation, je confeillai d'ouvrir l'abcès. Ce confeil ne fut point fuivi; mais, quinze jours après, la mère me ramena fa fille. Les ulcères étoient tous cicatrifés. L'abcès s'étoit percé de lui-même, les téguments s'étoient recollés au ond du fac, & y tenoient d'une manière bien ferme. Tout le bras étoit complettement dégorgé. Il ne refte plus qu'une dureté peu confidèrable à la partie fupèrieure du radius & du cubitus; mais qui, par le ramolliffement qu'elle a acquis, paroît très-difpofée à achever de fe fondre. Du moins la marche que tiennent les guérifons de maladies de ce genre, me promet ce fuccès.

Je pourrois citer un bien plus grand nombre de perfonnes que j'ai traitées, ou vu traiter avec un très-grand fuccès de la maladie Vénérienne, des écroüelles & du rachitis, avec le Sirop Mercuriel; mais ces exemples

ne prouveroient rien de plus que ceux que je viens de rapporter. Sur la multitude des malades qui m'ont passé devant les yeux, je n'en ai vu aucun à qui le Sirop Mercuriel ait causé le moindre accident qui mérite attention. Quelques-uns seulement ont senti, après chaque dose, une chaleur à l'estomac, mais sans douleur, & qui n'a duré qu'un quart-d'heure, souvent même qu'une minute. D'autres ont eu, quelques jours, le ventre un peu plus libre qu'à l'ordinaire. Tous les traitements se sont passés très-paisiblement. Aucun malade n'a perdu ni de son embonpoint, ni de sa force. Tous ceux au contraire à qui la maladie avoit fait perdre l'un & l'autre, avoient réparé cette perte avec usure à la fin du traitement. Le remède opère lentement; mais je pense que c'est de cette lenteur que dépend la sûreté de son effet, & la stabilité de la guérison. J'ai toujours remarqué au contraire que, par les autres méthodes, plus on paroît guérir vîte, & moins on guérit sûrement. Je n'ai jamais vu qu'aucun malade, guéri par

le Sirop Mercuriel, ait éprouvé de récidive. Je regarde, dans ce remède, comme des avantages qui lui ſont propres, de pouvoir être donné ſans riſque, ni même aucun inconvénient, aux enfans du plus bas âge, aux Nourrices, aux femmes groſſes, aux bleſſés, à ceux qui ont de la fièvre. On avoit bien des remèdes pour guérir les écroüelles, & le rachitis; mais ils ne guériſſoient que le très-petit nombre de ceux qui étoient traités: au lieu que le Sirop Mercuriel guérit la très-grande pluralité. Il n'exige, à la rigueur, ni préparation, ni régime exact. L'uſage qu'en peuvent faire les pauvres, & les perſonnes d'une fortune étroite n'eſt, par conſéquent, point diſpendieux. Il ſe prend enfin avec une ſi grande facilité, & avec ſi peu d'appareil, que quiconque en fait uſage, peut n'avoir que ſoi pour confident.

L'Auteur, dès que l'idée de le compoſer lui fut venüe, me la communiqua: j'ai vu ce remède acquérir, chaque jour entre ſes mains, par les additions & les corrections qu'il y a faites,

quelques degrés d'énergie & de douceur. Il l'a enfin poussé à une telle perfection, qu'il ne laisse rien à desirer. Il y entre une très-petite quantité de Mercure; & ce qui rend ce minéral si innocent, & si efficace, c'est l'extrème ténuité où ses globules sont réduits. Il est par-là capable de pénètrer, sans violence, les vaisseaux les plus petits, & les tumeurs les plus dures. La multitude d'épreuves heureuses, suivies à la rigueur, dans des climats du Royaume fort distants, & fort différents les-uns des autres, me paroît devoir assurer au Sirop Mercuriel, une réputation aussi inaltérable qu'elle est méritée. Je pense que la découverte qu'en a fait l'Auteur, est capable de nous dédommager de celle du nouveau monde. A Paris le 25 Aout 1768. Signé, *Bouvart*.

JE soussigné ancien Doyen, & ancien Professeur des Ecoles de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur de Chymie au Jardin Royal des Plantes, premier Médecin

de Madame, & Médecin de Meſdames de France, certifie avoir vu & traité, conjointement avec M. Bouvart mon Confrère, le malade dont il eſt queſtion au numéro 5 de ſon certificat, & que les faits, relatifs tant à la maladie qu'à la guériſon, ſont exactement conformes à la vérité. A Paris le 18 Septembre 1768. Signé, *Bourdelin*.

JE ſouſſigné Maître en Chirurgie, de l'Académie de Chirurgie, premier Chirurgien de l'Hotel-Dieu, atteſte que j'ai vu & traité, conjointement avec M. Bouvart, les deux malades mentionnés aux numéros 6 & 7 de ſon certificat, & que les faits concernant tant lés maladies que les guériſons, ſont conformes à la vérité. A Paris le 18 Septembre 1768. Signé, *Moreau*.

Je crois devoir ajouter ici ſommairement le récit de pluſieurs faits, où l'on trouvera des circonſtances qui ſeront de quelque conſidèration auprès des juges compétents.

En 1763, un particulier avoit une gonorrhée, & un chancre. Il avoit

communiqué sa maladie à une fille. Ils guérirent l'un & l'autre avec la facilité de vacquer à leurs occupations, & se sont toujours bien portés depuis.

En 1765, Un domestique marié, âgé d'environ 36 ans, avoit donné la maladie Vénèrienne à sa femme. Le mari se fit traiter à Bicètre: mais, quoiqu'il eût subi deux divers traitements, il ne fut point guéri. La verge, le scrotum, la partie interne des cuisses se gangrénèrent. La maladie sembloit compliquée de scrophules, & le malade étoit dans un grand épuisement. Il prit, pendant deux mois, le Sirop Mercuriel, & fut parfaitement guéri. Le délâbrement où il étoit fut remplacé par un embonpoint considérable. Sa femme prit le même remède, & fut aussi guérie d'une gonorrhée, de chancres & de crètes qu'elle avoit. La maladie de l'un & de l'autre étoit fort ancienne.

En 1767, un homme de 35 ans, Charretier des rües de Paris, avoit une gonorrhée, & le gland chargé d'un gros chou-fleur. C'étoit au mois de Janvier. Il prit le Sirop, sans

interrompre ſon travail, malgré l'intenſité du froid, & ne fut pas moins guéri que les précèdents.

En 1768, un jeune Valet d'Ecurie, avoit une gonorrhée & un phymoſis très-conſidérable. La partie affectée étoit tendüe & gonflée excèſſivement, au point que la gangrène étoit prête à s'y mettre. Il prit le Sirop. On ſe contenta, pour tout topique, de lotions avec de l'eau d'orge, & d'un cataplaſme de mie de pain, & de lait. L'inflammation s'appaiſa : lorſque le gland put ſe découvrir, on y apperçut quantité de chancres. Le malade alors put marcher commodément, reprit ſes exercices, & fut guéri en ſix ſemaines. Le froid exceſſif, loin d'empêcher, ne retarda pas même ſa guériſon.

En 1768, vers la fin de l'hiver, un jeune homme eut une gonorrhée qui ſe ſupprima & tomba, comme on dit, dans les bourſes. Il ſouffroit beaucoup. L'un des teſticules, & le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques étoient très-gonflé. On fit deux ſaignées. On lui donna le Sirop. Deux pintes de ce

médicament, données ſuivant la méthode ordinaire, diſſipèrent tous ces accidents, & le malade joüit actuellement d'une ſanté parfaite.

En 1768, l'enfant de la femme Sauvé, âgée de 7 ans, avoit un ulcère ſcrophuleux à l'aiſſelle gauche. Toutes les glandes étoient fort engorgées, & fort dures. L'épine du dos étoit arquée & ſe portoit, de deux travers de doigt, vers le côté droit; le ſternum étoit voûté en devant. Cette enfant a pris, depuis quatre mois juſqu'ici, le Sirop Mercuriel. Les glandes ſont preſque fondües. Il n'en reſte plus que quelques-unes du volume d'un pois. La ſuppuration eſt preſque à ſa fin. L'épine du dos eſt très-droite, & le devant de la poitrine, a repris la forme la plus naturelle.

Ces traitements ont éte faits par M. Bellet. Quoiqu'il les ait dirigés, il a la modeſtie de ne vouloir pas les publier. Comme j'en ai une exacte connoiſſance, je n'héſite pas de les atteſter. A Paris le 15 Septembre 1768. Signé, *Bouvart.*

JE soussigné Ecuyer, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, de la grande Chancellerie, & de la Génèralité de Paris, Inspecteur génèral des Hopitaux de la Marine, & Censeur Royal, certifie qu'une Dame d'une constitution délicate & vaporeuse, ayant conservé une gonorrhée pendant dix-huit mois, sans avoir fait aucun remède, il lui survint deux chancres à la vulve, avec une fièvre lente, ce qui la détermina à me consulter.

Je lui ai conseillé le Sirop Anti-vénèrien de M. Bellet, dont elle a fait usage pendant trois mois; qu'au bout de huit jours, la fièvre a cessé entièrement; les chancres se sont dissipés après six semaines, & la gonorrhée est parfaitement guérie. Deux bouteilles & demie du Sirop de M. Bellet ont suffi pour le traitement de cette Vérole. Je certifie en outre que cette Dame ne s'est apperçüe qu'elle faisoit usage d'un remède, que par les effets étonnants qu'il a produit; & qu'elle joüit à présent d'une santé parfaite.

Fait à Paris le 18 Septembre 1768.

Signé, *Poiſſonnier Deſperrieres.*

JE ſouſſigné, &c. certifie qu'un homme âgé de 18 ans, avoit un chancre ſur le prépuce, qui avoit fait des progrés conſidèrables lorſqu'il me conſulta. Il a fait uſage, pendant deux mois, par mon conſeil, du Sirop Anti-vénèrien de M. Bellet. Le chancre a été entièrement guéri, ſans le ſecours d'aucun panſement, & la ſanté de ce jeune homme eſt parfaite aujourd'hui.

J'ai encore trois malades qui font uſage du même remède, & qui vont de mieux en mieux tous les jours: j'atteſterai leur guériſon avec grand plaiſir quand elle ſera complette, & l'on doit avoir d'autant plus de confiance à mes Certificats, que je n'en ai donné de ma vie, en faveur d'aucun remède quelconque.

A Paris, le 18 Septembre 1768.
Signé, *Poiſſonnier Deſperrieres.*

JE ſouſſigné Chirurgien .... certifie qu'au mois d'Avril 1767, je fus appellé pour voir un malade qui

avoit, pour ſymptôme de Vérole, un phymoſis & un chancre à la verge; de plus un ulcère à la gorge: je lui dis qu'il n'y avoit d'autre moyen, pour le guérir, que de paſſer les grands remèdes; il me dit que dans la poſition où il étoit, il ne pouvoit prendre d'autre remède que les pilules de Keyſer.

Je les lui adminiſtrai. Quinze jours après l'uſage de ces pilules, le phymoſis & le chancre diſparûrent: l'ulcère à la gorge alloit bien; il ne lui reſtoit que les amygdales ſquirrheuſes. Le malade ne ſentant plus de douleur, ſe crut guéri. Je lui aſſûrai bien que non, & qu'il fit attention à ſon état, & qu'il ſe reſſouvint qu'il m'avoit dit qu'il avoit paſſé les remèdes antérieurement a moi, & ſe détermina à ſuivre mes conſeils. Après l'uſage de ſix cents pilules, je fus, on ne peut pas plus étonné, quand, examinant la gorge de mon malade, je découvris un chou-fleur ſur le milieu de ſa langue. Les pilules avoient agi juſqu'alors par les ſelles. Je cherchai à faire porter le Mercu-

re à la bouche. Je réussis : mais mon malade n'en fut pas mieux ; au contraire le chou-fleur prenoit de l'accroissement.

J'abandonnai les pilules, après en avoir fait prendre huit cents au malade, sans succès : & je laissai reposer mon malade, afin de lui laisser prendre des forces pour supporter un autre traitement.

Au mois de Décembre suivant, il survint à mon malade, un phymosis, ce qui lui fit dire qu'il n'étoit pas guéri ; je convins avec lui que cela étoit ; que j'avois cru ne devoir pas le lui dire plutôt, n'ayant pas été en état, jusqu'à ce jour, de prendre d'autre remède : il me dit qu'il ne pouvoit pas prendre les frictions ; que sa position, ainsi que la saison, s'y opposoient.

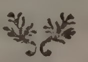
Je lui proposai le Sirop de M. Bellet, il consentit à le prendre.

Voici les symptômes qu'il avoit pour lors ; un phymosis, un chou-fleur au milieu de la langue, les amygdales qui étoient resté squirrheuses, & la maxillaire gauche gorgée.

Il commença donc l'ufage du Sirop le 15 de Décembre. Dans le courant de Janvier 1768, je vis avec plaifir les fymptômes de mon malade qui difparoiffoient; & le malade fut totalement guéri à la fin de Mars fuivant, & fe porte très-bien.

Ce n'a pas été le premier bon effet que j'ai vu de ce Sirop. Il y a environ quatre à cinq ans qu'une Demoifelle, groffe, ayant pour fymptôme de Vérole, des poireaux, choux-fleur & une chaude-piffe, je lui adminiftrai ce même Syrop, & la malade eft parfaitement guérie; elle accoucha heureufement, fon enfant fe portant très-bien. A Paris, le premier Août 1768.

L'Auteur de ce Certificat a les mêmes raifons pour ne pas mettre fon nom, que celui de la page 93.



LES expèriences dont les pièces précèdentes font mention, font trop conclüantes, pour qu'on puiffe révoquer en doute l'efficacité du Sirop Mercuriel. On a cru devoir les mettre fous les yeux des perfonnes de l'Art & ceux du Public, afin que chacun puiffe juger s'il y a rien d'exagèré dans les affertions fuivantes.

1°. Le Sirop mercuriel guérit radicalement les Véroles les plus invétèrées.

2°. Les Gonorrhées, qui font jointes à ces maladies, font guéries pendant le traitement: ce qui n'arrive que rarement dans l'adminiftration du mercure par d'autres méthodes.

3°. Le remède ne procure ni falivation, ni dévoyement, ni füeurs.

4°. Il n'oblige point à garder

la Chambre, en quelque ſaiſon qu'on le prenne.

5°. Il ne détourne d'aucuns travaux, même les plus pénibles.

6°. Il n'exige point ces préparations longues & coûteuſes qui, pour l'ordinaire, doivent précèder les autres manières de traiter.

7°. Il n'exige que très-peu, & ſouvent point de régime.

8°. Il peut être donné, avec pleine ſûreté, aux enfants de l'âge le plus tendre.

9°. On peut le donner auſſi, ſans aucun riſque, aux femmes enceintes.

10°. Adminiſtré à des Nourrices qui ont des nourriçons, il guérit en même temps, la mère & l'enfant, sans aucun inconvénient pour l'un ou pour l'autre.

11°. Il guérit les Ecroüelles & le Rachitis d'une manière générale, & plus sûre qu'aucun remède connu.

On peut en conclure que rien n'empêche ce remède d'agir sur les Soldats qui font route, soit sur terre, ou à la mer; qu'il peut être administré aux blessés infectés du virus vénèrien, & même à ceux dont la maladie est compliquée de fièvre continüe.

Il reste maintenant à donner les éclaircissements nécessaires sur la manière dont le Sirop Mercuriel doit être administré. Si cet écrit ne devoit être publié qu'à Paris, on se borneroit à conseiller aux malades d'avoir recours aux savants Médecins, qui depuis longtemps, prescrivent & dirigent l'usage du remède. Quant à ceux qui sont à portée de Brest & de Toulon, on les adresseroit aux Médecins & Chirurgiens éclairés qui ont été commis, par M. le Duc de Praslin, pour faire les expériences. Les malades qui suivroient leur conseil seroient débarrassés de tout

ſoin, profiteroient de l'expérience de ces hommes ſavants, & pourroient être certains de la ſtabilité de leur guériſon, lorſqu'ils la leur auroient annoncée.

Mais Paris, Breſt & Toulon ne ſont pas les ſeules villes où la réputation du remède doive parvenir. Il eſt néceſſaire que tous connoiſſent la manière de l'adminiſtrer dans les maladies Vénèriennes, dans les Ecroüelles & le Rachitis. C'eſt ſur cet objet que l'on va donner les inſtructions ſuivantes.

Quoique la différence dans l'adminiſtration du remède pour les adultes & les enfants, ne conſiſte que dans les doſes, on a cru cependant devoir en faire des articles ſéparés, pour la facilité de ceux qui pourroient n'avoir d'autre conſeil que cette inſtruction. Le premier article concernera les perſonnes adultes, & au-deſſus de cet âge.

MÉTHODE selon laquelle il faut adminiſtrer le Sirop Mercuriel contre les Maladies Vénèriennes, dans l'adoleſcence ou au-deſſus.

LORSQUE le malade eſt ſanguin, & qu'il n'eſt point affoibli par la longueur & la force de la maladie, on doit le faire ſaigner. Il eſt rare qu'il ait beſoin de deux ſaignées; & les circonſtances doivent ſervir de règle.

Après un jour d'intervalle, nous purgeons les malades. Nous donnons ou des potions ordinaires avec les Follicules, le ſel de Glauber & la Manne; ou nous faiſons uſer d'une poudre avec le ſucre & le jalap, nous règlons la doſe de ce dernier médicament, de manière à n'en donner que depuis

dix-huit jusqu'à trente grains : il est rare d'en venir à la dernière dose. Il y a même des malades si faciles à purger, qu'ils n'en peuvent porter que douze grains.

Le lendemain du purgatif, nous faisons commencer l'usage du Sirop. Nous en donnons une cuillerée à bouche, dans deux cuillerées d'eau, le matin à jeun ; & nous ne laissons manger qu'une heure après. Nous persistons dans cette dose pendant huit jours, après lesquels nous donnons deux cuillerées, l'une le matin, l'autre une heure avant le souper.

Après cette quinzaine, le malade prend trois cuillerées, deux le matin, & une le soir, & toujours dans de l'eau à proportion, c'est-à-dire, que la quantité d'eau doit toujours être double de celle du Sirop.

On passe huit jours en ne prenant

que ces trois cuillerées; enſuite on met le malade à quatre cuillerées, deux le matin, & deux le ſoir.

Si nous nous appercevons que le remède agiſſe ſur les accidents vénèriens dans le temps où les malades ne prennent que trois cuillerées, & que ces accidents commencent à diſparoître, nous nous bornons aux trois cuillerées jusques à la parfaite guériſon; mais nous faiſons prendre les quatre cuillerées, ſi les accidents ſubſiſtent, ou ne diſparoiſſent que foiblement; & nous tenons les malades à ces quatres cuillerées pendant huit jours, obſervant l'effet du remède. S'il agit convenablement, nous n'augmentons pas la doſe, & nous obſervons toujours de purger chaque huitième jour, juſqu'à la guériſon parfaite.

Nous avons été obligés quelquefois de donner cinq cuillerées, & même ſix; mais ces cas ont

été rares, & c'étoit lorſque le remède ne paroiſſoit pas attaquer les accidents.

Lorque nous avons porté la doſe à cinq ou à ſix cuillerées, nous les avons partagées de manière que les malades les prenoient en trois fois, ſçavoir, deux le matin à jeun, deux une heure avant le dîner, & les deux autres, une heure avant le ſouper.

Nous avons encore eu l'attention, en ce dernier cas, de diminüer la doſe, dès que nous nous ſommes apperçus que, le remède attaquant les accidents, la bouche paroiſſoit s'échauffer. Nous ne donnons plus alors que quatre cuillerées, & c'eſt une règle dont il ne faut pas ſe départir.

Il eſt très-rare cependant que la bouche s'échauffe: nous ne l'avons vu perſonnellement que dans une Nourrice, à laquelle on avoit confié le remède qu'elle prenoit

en campagne. Cette femme, dans l'efpoir de guérir plutôt, doubloit toutes les dofes. Elle revint à Paris : elle fut purgée, on la mit à 4 cuillerées, elle guérit d'une Vérole bien caractèrifée, fans que l'échauffement de fa bouche ait été fuivi d'aucune falivation.

D'autre part, nous avons vu un homme qui, pouffé du defir d'être promptement guéri, prenoit les dofes doubles & pendant un voyage très-fatiguant. Cependant jamais il n'eut la bouche feulement échauffée. Ce particulier fembleroit fait pour prouver que l'excès du remède ne peut nuire. Nous ne propoferons pas pourtant fa conduite pour exemple.

Nous continüons la dofe de quatre cuillerées jufqu'à la guérifon parfaite, quelle que foit la durée du traitement : & lorfque les accidents ont difparu, nous faifons encore ufer du Sirop, mais

à

à moindre dose, pendant huit à dix jours, dans les Véroles récentes, & au moins quinze dans les Véroles invétèrés. La guérison radicale dépend de cette précaution.

On a temarqué à Brest que ce remède agissoit lentement; mais nous sommes bien éloignés de regarder cette lenteur comme un défaut. Nous pensons, au contraire, que c'est d'elle que dépendent la sûreté & la stabilité de la guérison: & l'on observe que les préparations mercurielles qui font disparoître les symptômes, opèrent rarement des guérisons radicales & durables.

Lorsque le Scorbut est compliqué avec la Maladie Vénèrienne, nous nous appliquons à guérir le Scorbut, avant d'attaquer le virus vénèrien: nous suivons sur ce point une règle connüe & très-sagement établie: &, lorsque nous croyons avoir guéri le Scorbut,

& pouvoir adminiſtrer le Sirop, nous continüons encore l'uſage des anti-ſcorbutiques à moindre doſe. Il eſt de la plus grande conſéquence que cette pratique ſoit ſuivie régulièrement & ſans exception.

MÉTHODE pour le traitement des Enfants.

NOUS ne faiſons point ſaigner les enfans. Nous les purgeons avec la poudre de jalap, en proportionnant la doſe à l'âge du malade, depuis quatre grains, juſqu'à quinze, en comprenant les enfants, depuis l'âge le plus tendre, juſqu'à celui de douze ans.

Le Sirop de Chicorée compoſé de Rhubarbe doit être préfèré, à petite doſe, dans la plus tendre enfance.

On donne le Syrop Mercuriel le lendemain du purgatif, à la doſe

d'une cuillerée à café, dans deux cuillerées d'eau.

On fait enſorte que les enfants ne mangent qu'une heure après. Cependant on ſe relâche facilement de cette règle, ſi les enfants éprouvent des beſoins; alors on leur donne ou du pain ſec, ou trempé dans du boüillon, mais jamais de fruit.

Pendant les premiers huit jours, on perſiſte dans la doſe d'une cuillerée à café.

On les purge le huitième jour, en règlant la doſe du purgatif ſur l'effet qu'elle a produit la première fois.

Après le ſecond purgatif, on donne deux cuillerées à café, ſçavoir, une le matin, l'autre le ſoir, une heure avant le ſouper.

On continüe pendant huit jours à donner deux cuillerées: &, après avoir purgé, on donne trois cuillerées à café, ſçavoir, deux le

matin, & une le ſoir.

Cette doſe eſt pour l'ordinaire ſuffiſante dans le premier âge. Mais, ſi l'enfant a dix à douze ans, & que, pendant l'uſage de ces trois cuillerées, les accidents vénèriens ne paroiſſent point cèder, on va juſques à quatre cuillerées à café *, deux le matin, & deux le ſoir. On perſiſte dans cette doſe juſqu'à la guériſon parfaite, purgeant tous les huit jours, & terminant la cure par un purgatif.

Ce que l'on a dit dans l'article précèdent ſur la néceſſité de ne rien précipiter, a principalement lieu dans les enfants. Il faut aller lentement, & de cette lenteur dépend la certitude de la guériſon.

* On s'eſt ſervi de la cuiller à bouche ou à caſé, pour règler les doſes du Syrop Mercuriel. Afin que cette indication ne puiſſe cauſer aucune incertitude, nous évalüons la cuiller à bouche à une demie-once, & la cuiller à café à deux gros du Syrop Anti-vénèrien.

On ne répètera pas ce qu'on a dit au ſujet de l'union du Scorbut à la maladie Vénèrienne. L'obſervation de la règle établie à cet égard, n'eſt pas moins indiſpenſable dans l'occaſion préſente.

RÈGLES GÉNÈRALES.

LORSQUE la maladie Vénèrienne eſt jointe aux Ecroüelles, nous nous déterminons, dès le premier jour, à traiter le malade plus-lentement, & plus longs-temps. Cette méthode aſſûre la guériſon. Quant au reſte, on ſuit la méthode déja tracée.

Malgré la cèſſation des accidents, nous continüons, dans tous les âges, à donner du Sirop pendant huit jours dans les cas de Véroles récentes, & pendant quinze, lorſque les accidents ont été graves, & les Véroles invétèrées; pendant ce même temps

on continüe l'usage des purgatifs. Les enfants qui ne peuvent avoir reçu le mal que par leurs parents ou leurs nourrices, doivent plus régulièrement encore continüer l'usage du Sirop à une petite dose après la cèssation des accidents qui avoient caractèrisé le mal. On doit supposer qu'un virus inné, ou qui a passé dans le sang avec le lait, est plus difficile à détruire.

On a vu quelquefois que, dans les premiers jours de l'usage du Sirop, les malades avoient le ventre plus libre qu'à l'ordinaire, au point d'aller deux ou trois fois le jour. On laisse couler le ventre, & on ne purge que le huitième jour. Mais, si le ventre couloit plus souvent, on purge le malade dès le quatrième jour, & l'on redonne le purgatif le huitième. Cette trop grande liberté de ventre cèsse dès que les premières voies ont été débarrassées.

Nota. On a traité un homme qui, ſous prétexte de ſe rafraîchir, mangeoit tous les matins une livre & demie de Ceriſes. Ce déjeûner le faiſoit aller bruſquement deux ou trois fois à la garde-robe, mais ſa guériſon ne faiſoit aucun progrès. On voulut en ſavoir la cauſe; il raconta ſa manière de vivre. On comprit facilement que ſon régime détournoit, par les garderobes, le remède qu'il prenoit. On lui interdit ce déjeûner; il n'y eut plus d'évacüation extraordinaire. Le remède agit, & le malade fut guéri. On a cru devoir faire mention de ce cas, pour que les malades ne prennent rien, le matin, qui puiſſe lâcher le ventre.

Nous ne permettons ni fruits cruds, ni pâtiſſeries. Nous défendons ſévèrement l'uſage des viandes ſalées, pour éviter qu'aucune portion de ſel marin, ſe décompoſant dans le ſang, ne s'uniſſe

au mercure, & n'en forme un mixte qui participeroit de la nature du ſublimé corroſif. Nous interdiſons auſſi l'uſage de l'ail en tous climats; mais principalement dans les pays méridionaux.

Les malades guériſſent ordinairement avec quatre bouteilles de Sirop, ou à peu-près: on ne devroit pourtant point s'y borner, ſi la guériſon n'étoit pas complette; de mème qu'il eſt rarement néceſſaire d'aller juſqu'à quatre. Souvent trois ſuffiſent.

Toutes les perſonnes de l'Art ſavent que les os cariés ne guériſſent que par exfoliation. Le remède que nous préſentons peut quelquefois ne pas ſuffire pour la procurer, ſur-tout, ſi les caries attaquent des os très-durs & profondément ſitüés; en ce cas la nature a beſoin d'être aidée du ſecours Chirurgical qui eſt d'uſage en pareil cas. Mais on peut aſſû-

rer que, le plus ſouvent, le remède fait ſéparer les caries; &, dans le cas où l'on auroit beſoin du traitement Chirurgical, on exhorte à continüer l'uſage du remède pendant les panſements; les playes en feront plus facilement & mieux cicatriſées.

Lorſque la Vérole eſt accompagnée d'ulcères conſidèrables dans la bouche & au palais, & qu'il y a viſiblement des caries aux alvéoles, ou autres os de la bouche & du palais, il faut ne donner le Sirop qu'à petites doſes; le continüer au moins quinze jours à une ſeule cuillerée; paſſer enſuite à deux, & venir ainſi, par des diſtances de quinze jours, aux quatre cuillerées. Qu'on ait recours à ce ſujet, comme en pluſieurs autres, à l'obſervation rapportée par M. Bouvart, numéro 7, page 116 & 117. C'eſt en ſe conformant à la méthode, employée par ce ſa-

vant Praticien, qu'on ſe mettra à couvert de tout déſordre.

Lorſque les caries ſont à découvert, il ne faut y appliquer ni le feu, ni les cauſtiques. Elles ſe ſéparent d'elles-même, il faut attendre l'évènement ſans précipitation. Il eſt pourtant des cas où il faut s'écarter de cette régle; c'eſt, comme nous l'avons dit ci-deſſus, lorſque les caries ſont profondes, & qu'elles attaquent des os durs & fort épais. Mais, dans ce cas même, il ne faut rien précipiter, & continüer le remède pendant tout le traitement Chirurgical.

MÉTHODE de traitement dans les Ecroüelles & le Rachitis.

ON réünit ces deux maladies: 1°. par ce que ſouvent elles ſe

trouvent jointes enſemble. 2°. Parce qu'on les croit dépendantes de la même cauſe. 3°. Parce que la méthode du traitement eſt la même, & que les ſuccès du remède ſont auſſi les mêmes dans l'une & dans l'autre.

On ne donne aux enfants que de très-petites doſes de Sirop : ſçavoir, une cuillerée à café dans deux cuillerées d'eau. On perſiſte pendant quinze jours dans cette doſe. On donne enſuite deux cuillerées à café, l'une le matin, l'autre le ſoir, ayant ſoin de purger tous les huit jours avec la poudre de Jalap, ou le Sirop de Chicorée composé, dont on règle la doſe ſelon l'âge & la conſtitution de l'enfant.

Si le malade a huit ou dix ans, on porte la doſe du remède à trois cuillerées à café, deux le matin, & une le ſoir.

Dans un âge plus avancé, on

augmente les doſes, & l'on vient par dègrés à donner une cuillerée à bouche le matin, & autant le ſoir, l'on y perſiſte jusqu'à une entière guériſon, ſans paſſer cette doſe.

Ces maladies ne guériſſent radicalement que lorſqu'on les traite lentement. Il faut que les humeurs qui croupiſſent dans les glandes, & qui les obſtrüent, ſoient fondües doucement, & ramenées peu-à-peu, par des ſecouſſes légères, dans la voie de la circulation, pour qu'elles y paſſent ſans trouble, & puiſſent s'évaporer d'une manière inſenſible. C'eſt par cette prudente lenteur & cette circonſpection qu'on aſſûre le ſuccès du traitement, qui ſeroit infructüeux & peut-être nuiſible, ſi l'on procèdoit par de plus fortes doſes : j'en ai vû un fâcheux exemple. Le voici.

On m'amena un enfant de ſept

à huit ans, fortement attaqué d'Ecroüelles. Toutes les glandes maxillaires étoient engorgées. Celles d'un côté étoient ulcèrées. Les deux yeux étoient si affectés d'une ophtalmie suppurante, que l'enfant ne pouvoit souffrir le jour. Il avoit des ulcères à l'une des jambes avec carie. Les os humerus & & cubitus étoient fort gonflés dans le point de leur réünion, & aux environs. Le ventre étoit élevé & tendu. Je donnai du Sirop à cet enfant. Pendant qu'il fut à de très-petites doses, les accidents diminüèrent. Le desir d'une guérison plus prompte, anima le père & la mère; je consentis à l'augmentation des doses. J'ignore à quel point elles furent portées; mais, trois semaines après, on vint me dire que l'enfant avoit une fièvre violente. Je priai un Chirurgien d'aller le voir. Il rendoit par les selles des matières

très-fœtides mêlées de pus, qui ne pouvoient provenir que de la ſuppuration des glandes méſentèriques : & il y a lieu de préſumer que cette ſuppuration avoit commencé avant que l'enfant eût pris du Sirop. Il avoit dès lors une fièvre lente. Son bras étoit devenu très-gros & très-enflammé. On y mit un cataplaſme de mie de de pain & de lait. L'enflure diminüa; mais, dans toute l'étendüe que la tumeur occupoit, la peau devint ſèche & noire, telle que dans un ſphacèle. Je preſcrivis un panſement approprié. L'enfant périt peu de jours après.

La violence de la fièvre, les ſuppurations, & principalement la nature de la gangrène, prouvent aſſez que cette fièvre, & la mort de l'enfant, étoient très-indépendantes d'un remède, qui n'a, ni ne peut avoir, rien de cauſtique & de corroſif. Mais il ſuffi,

ſoit que le paſſage trop prompt de l'humeur ſcrophuleuſe dans la maſſe du ſang eût pu contribüer en quelque choſe à cette fièvre, pour exciter mon attention, & me rendre plus circonſpect ſur l'augmentation des doſes. Le cas eſt unique. Je deſire que tout le monde en profite, comme j'en ai profité moi-même.

Il ne faut jamais perdre de vüe que la ſource des ſcrophules réſide dans les glandes méſentèriques, & que ces glandes entrent facilement en ſuppuration. La fièvre accompagne cet accident : le ventre eſt tendu, on reſſent des douleurs vives en divers points des entrailles, quelquefois il ſort du pus par les ſelles. Le malade eſt alors dans l'état le plus critique, & la guériſon eſt très-incertaine.

Quelqu'évènement qu'on doive craindre, je penſe que l'humanité doit faire hazarder quelque

chose ; mais, en ce cas, il convient de former un pronostic sur le danger réel, & mettre, par cette précaution, la réputation du reméde à couvert d'un reproche auquel on aura consenti de l'exposer, par un pur motif d'humanité.

Quoique les glandes extèrieures soient dégonflées, & que les ulcères soient détergés & se cicatrisent, si le ventre conserve un grand volume, & que, dans l'examen qu'on en fera, on reconnoisse qu'il y subsiste des obstructions, il faut continüer le remède : &, à mesure que ces embarras cèsseront, le malade reprendra des couleurs & de l'embonpoint ; marque non équivoque de la guérison.

On ne doit mettre sur les ulcères aucun onguent ; il suffit d'y appliquer un sparadrap fait de cire pure, pour empêcher que la suppuration ne colle les linges à l'ulcère.

Loin de mettre aux Rachitiques des corps garnis de baleines, ou de plaques d'acier; de mettre des bottines ou autres machines pour aider le rétabliſſement des os déformés, il faut laiſſer toutes les parties en liberté, mettre les enfants en robe-de-chambre, & les chauſſer lâchement. Par ces moyens on évite des points de compreſſion qui augmentent le mal: & les os déformés ſont redreſſés par la ſeule action du remède.

AVIS IMPORTANT.

L'EFFICACITÉ du Sirop Mercuriel, eſt bornée à la guériſon des Maladies Vénèriennes, des Ecroüelles & du Rachitis.

On a déja dit que, ſi le Scorbut étoit joint à la Maladie Vénèrienne, il étoit indiſpenſable de le guérir avant d'attaquer le virus Vénèrien, & qu'il falloit continüer

l'uſage des anti-ſcorbutiques à petites doſes, en donnant le Sirop Mercuriel. Cette obſervation nous a paru d'une ſi grande importance, que nous avons cru néceſſaire de la répèter encore ici.

Si les malades ont des Dartres, & qu'elles ſoient Vénèriennes, le remède les guérira : ſi elles étoient indépendantes du virus, on ne doit pas en attendre la guériſon par le Sirop.

Peut-être qu'en raiſonnant par analogie, on voudroit appliquer le remède à d'autres maladies que les Vénèriennes, ou Scrophuleuſes, ou Rachitiques. Nous n'avons fait à cet égard aucune tentative. Nous n'en conſeillons aucune. Nous ne déſirons pas même qu'il en ſoit fait ; ou, ſuppoſé qu'on en faſſe, nous ſouhaittons ardemment qu'elles ne ſoient entrepriſes que par des perſonnes éclairées dans la pratique & capables de ſe conduire

avec prudence. Il faut refpècter un remède utile, & ne pas l'expofer à être décrèdité en l'appliquant imprudemment à d'autres cas, que ceux pour lefquels fon efficacité eft démontrée. Nous ne prétendons cependant pas détourner qui que ce foit de faire de nouveaux effais dans des maladies qui font fujettes à l'action du mercure, telles que les Vers, la Vermine, la Galle & la Teigne. On peut voir fur cette dernière, l'Obfervation de M. Bouvart, à l'article 10 de fon Certificat, page 121.

La facilité de dérober, à la connoiffance d'autrui, le traitement de plufieurs maladies que chacun eft intéreffé à cacher, eft encore un avantage du Sirop Mercuriel.

DERNIER AVIS TRES-INTÉRESSANT.

LES remèdes & les hommes ont quelquefois cela de commun, que ceux qui font bons & qui font le plus

de bien, font exposés à la calomnie & aux noirceurs. Avant d'avoir vu les pièces authentiques qui ne justifient pas moins la douceur avec laquelle opère le Sirop Mercuriel, que son énergie pour la guérison des maladies auxquelles on l'applique, l'on a déja répandu qu'il causoit des accidens graves, & qu'il étoit fait avec le Sublimé-corrosif. Quoique l'Auteur ait déja insinué, à la page 151 & 152 de l'Ouvrage, qu'il n'en contient point, il se croit indispensablement obligé d'assûrer ici ce fait d'une manière plus nette & plus positive. Il n'en contiendroit que dans le cas où l'envie de nuire y en introduiroit furtivement. Il pense en conséquence, ne pouvoir trop recommander aux malades, qui feront dans le cas de faire usage du Sirop Mercuriel, de l'enfermer sous la clef, ou aumoins de ne le prendre que de mains bien sûres.

FIN.